MOTIFS

DE MA FOI

EN JÉSUS-CHRIST.



Jan Seine Français MUYART des NOUGLANS

Gt BN 122,305

MOTIFS

DE MAFOI EN JÉSUS-CHRIST.

PAR UN MAGISTRAT, M: De Youglans



A PARIS,

la Veuve Hérissant, Imprimeur de Cabinet du Roi, rue S. Jacques.

les freres ESTIBNNB, Libraires, rue S. Jacques, à la Vertu.
Charles-Pierre BERTON, Libraire, rue

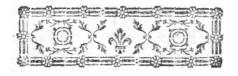
S. Victor, au Soleil Levant.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi. 3







MOTIFS DE MAFOI EN JÉSUS-CHRIST.

PAR UN MAGISTRAT.

Lettre à Madame de ***.

Vous vous alarmez, Madame, sur les progrès rapides que paroît saire cette nouvelle Secte qu'on appelle la *Philosophie du temps*. Vous ne pouvez sans frémir, dites-vous, entendre les horribles blasphêmes que ces apôtres de l'incrédulité ne cessent

de proférer contre notre Sainte Religion & fon divin Auteur. Cependant j'ai la satisfaction de voir que, malgré ces assauts journaliers qu'on livre à votre piété, elle n'en est pas devenue moins active, & même qu'elle n'a fait que s'élever de plus en plus audessus du respect humain qui en est le plus dangereux écueil. Ah! que des mouvemens si peu naturels sont bien capables, Madame, de vous rassurer! Pourriez-vous ne pas les regarder comme l'effer de cette promesse infaillible faite à notre Eglise & à tous ceux qui lui resteront inviolablement attachés. Toujours attaquée & jamais vaincue! guerres, persécutions continuelles à effuyer. Voilà quel est & devoit être nécessairement le partage d'une Religion divine, & par-là même intolérante comme la nôtre.

En effet, quand, l'Evangile à la main, je parcours d'un autre côté l'histoire de l'Eglise, puis-je douter que ce qui arrive aujourd'hui ne dût nécessairement arriver; puisque j'y trouve une conformité parsaite avec les événe-mens qui ont déja réalisé une partie des mêmes prédictions. Eh: Comment, après tout, n'aurionsnous pas lieu de nous attendre qu'il en sera de ces nouvelles attaques comme de celles qui les ont précédées? Nos ennemis actuels seroient-ils donc plus redoutables que ces premiers Phi-losophes anti-chrétiens qu'ils ne font que copier?auroient ils donc plus de science, se piqueroientils d'une plus grande austérité dan**s** leurs mœurs que les Celse, les Porphire, les Appollonius de Thianes & les Julien, ces terribles fléaux de l'Eglise naissante?

(4)

ou plutôt surpasseroient-ils en lumieres & en éloquence les Origene, les Tertullien, les Jérôme, les Augustin, les Chrysostôme & les Cyrille qui ont confondu, qui ont foudroyé ces grands Génies de l'antiquité payenne: tellement que nous ignorerions même jusqu'à leurs noms & leurs ouvrages, s'ils ne nous avoient été transmis par ces premiers Héros du Christianisme (1).

⁽¹⁾ Nous ne connoissons les Ouvrages de Celse, que par Origène; & ceux de Porphire, que par faint Jérôme & par Eusébe dans la préparation évangélique. Quant à Julien, il ne nous reste de ses ouvrages, contre les Chrétiens, que ce qui nous en est rapporté par Saint Grégoire de Nazianze & Saint Cyrille. Pour Appollonius de Thianes, ce Philosephe Pytagoricien si fameux par ses prestiges, & que les Auteurs Payens ont osé comparer à Jésus - Christ, il a disparu, comme ceux dont nous venons de parler, sans laisser ni Secte ni Disci-

(5)

Mais si notre Religion, dans le temps même où elle ne faisoit que de naître, a su triompher d'ennemis aussi puissans, & d'autant plus dangereux, qu'étant plus voisins de son établissement, ils étoient plus à portée d'en découvrir les erreurs & les superstitions, s'il y en avoit eu: avec combien plus d'avantages ne devroit-elle pas le faire aujourd'hui, qu'elle a acquis de nouvelles forces, de nouvelles preuves de sa vérité, par l'accomplissement des prédictions qui devoit suivre son établissement. Eh quoi ! devoit-on s'attendre à la voir troubler encore, après une possession constante & paisible

ples: en forte que nous ne le connoissons que par l'histoire que Philostrate nous a laisse de sa vie, d'après le vécit que lui en avoit fait un certain Damis, qui avoit été compagnon de ses voyages.

de plus de quinze siécles qui se font écoulés depuis les victoires qu'elle a remportées sur ces premiers Sectaires? Falloit-il qu'il fût réservé à notre siècle de voir recommencer ces attaques, & reproduire ces mêmes erreurs sous une forme dogmatique, imaginée pour la premiere fois, par un obscur Philosophe (1), que nous connoîtrions encore moins que les premiers, si un goût funeste pour la nouveauré, secondé par les prestiges de l'éloquence de certains esprits superbes & singuliers, n'avoit fait revivre, de nos jours, son affreux systême.

Mais, au furplus, qu'y a-t-il donc dans ces nouveaux Philofophes qui puisse, Madame, vous en imposer? Voyez leur

⁽¹⁾ Spinosa.

doctrine; voyez leur maniere de disputer; voyez leurs mœurs; & vous les aurez bientôt appréciés.

Qu'est-ce en effet que leur doctrine: sinon un tissu d'absurdités, de contradictions & d'inconséquences; un réchaussé de tout ce qui a été dit & réfuté mille fois; ou plutôt, je ne puis mieux vous les dépeindre, à cet égard, que d'après les expressions de M. Bossuet (t), qui les a emprunté lui-même de l'Apôtre S. Jude: « Ce sont, » dit-il, des nuées sans eau, des » Docteurs sans doctrine, qui » blasphêment ce qu'ils ignorent » & qui se corrompent dans ce

» qu'ils savent. »

Faut-il s'étonner, après cela, de leur maniere de procéder dans les disputes, je veux dire

⁽¹⁾ Dans fon Sermon pour l'ouverture de l'Assemblée du Clergé, en 1682.

de les voir passer rapidement d'une question à une autre, sans vouloir en approfondir aucune; & pour tâcher de s'échapper aux argumens qui les pressent, se retrancher, tantôt dans des dénégations féches des faits les plus constans; tantôt recourir à des citations vagues d'autorités tronquées qu'ils n'ont jamais vu dans leurs fources; mais furtout à de vives sorties contre les Ministres de l'Eglise & ceux qui professent hautement notre Religion, qu'ils ne taxent rien moins que d'esprits soibles & superstitieux; comme si nous pouvions rougir d'une Religion qui a été celle des Paul, des Augustin, des Jérôme, des Bernard, des Thomas d'Aquin, des Bossue, des Fénelon, des Paschal & de tant d'autres personnages qui ont toujours passé, sans contres dit, pour les plus grands génies de leur siècle.

Mais si vous joignez à tout cela le tableau de leurs mœurs, Ah! C'est ici, Madame, que nous ne voyons que trop vérifier ces paroles du Psalmiste: L'Impie a dit dans son cour, il n'y a point de Dieu; & que nous pourrions nous écrier avec deux Philosophes Chrétiens du dernier siécle, que rien n'est plus capable d'inspirer du respect pour notre Religion, que de voir le caractere de ceux qui la combattent; puisqu'ils ne la combattent en effet, que parce qu'ils ne la connoissent pas, & qu'ils ont intérêt d'empêcher qu'on ne la connoisse?

Or, c'est précisément parce que l'on attaque notre Religion sans la connoître que nous devons la désendre, parce que

Αv

(10)

nous la connoissons. Quand je dis la défendre, je n'ignore pas qu'il faut avoir une mission particuliere pour cela. Je sais que ce droit est principalement réservé à ceux que l'Eglise a préposé à cet esset. Mais je sais aussi en même temps qu'en ma qualité de simple sidèle, je dois, comme dit l'Apôtre des Gentils, rendre raison de ma soi; & que, dans une cause commune, nous devenons tous soldats (1).

Je laisse donc aux Théologiens le soin de discuter la partie de la Religion qui concerne le Dogme; je veux dire, qui tend à prouver l'existence d'un Dieu, la nécessité d'un culte, l'unité de ce culte, la nécessité & la vérité d'une révélation. Je laisse à leurs savantes plumes le soin de

⁽¹⁾ S. Paul, Rom. 1.

(11)

démontrer la divinité de cette même Religion par l'incompréhensibilité de ses Mystères, par la sublimité & la pureté de sa morale, par son ancienneté qui la fait remonter aux premiers âges du monde, par l'abondance des secours qu'elle nous ménage dans ses Sacremens, par la magnisicence de ses promesses, & ensin par la rigueur & l'éternité des peines dont elle menace ceux qui ne la croyent pas.

Pour moi, je me borne à ce

Pour moi, je me borne à ce qui est le plus de mon ressort, à la partie historique de cette même Religion; je veux dire à la discussion particuliere des faits qui servent à en démontrer la vérité. Je me renserme d'autant plus volontiers dans cette maniere de désendre ma Religion par les faits, que ces saits une sois prouvés tranchent absolument

A vj

toute difficulté en cette matiere; parce qu'en effet il n'est point, comme l'on sait, de raisonnement qui puisse tenir contre la réalité d'un fait. C'est aussi la désense la plus ordinaire qui a été employée par les Apôtres, & par Jésus-Christ lui-même lorsqu'il renvoyoit à ses œuvres ceux qui ne vouloient pas en croire à sa parole.

Ne pourrois-je pas d'ailleurs me croire autorifé, en quelque sorte, à tenter ce genre de défense, par l'avantage particulier que peut me donner une étude de plus de trente années de cette partie de notre droit public qui nous apprend à connoître la valeur & les dissérens degrés d'une preuve? Voici donc, Madame, puisque vous voulez bien me permettre de yous exposer ici les motifs qui

me rendent si zélé pour la défense de ma Religion, quel a été le résultat de l'examen approsondi que j'en ai fait (même d'après les Auteurs Juiss & Payens) dans les intervalles que m'ont laissé les sonctions de mon état.

Parmi les faits qui m'ont paru les plus propres à démontrer la verité de notre Religion, je me suis attaché principalement à ceux qui tendent à prouver la divinité de son Auteur, ou plutôt à ceux qu'il a indiqué lui même, comme autant de preuves incontestables de la divinité de la Religion qu'il enseignoit.

Jésus-Christ a dit qu'il étoit le Messie, le Fils de Dieu, & Dieu lui-même. Il l'a dit, & a donné, pour preuve de ce qu'il disoit, ces trois choses; l'accom: plissement des Prophéties en sa Personne, ses Miracles, & la vérité de ses Prédictions.

En effet, s'il est vrai qu'il a réuni dans la Personne rous les caracteres sous lesquels le Messie a été désigné par les Prophêtes: comme il n'a pas été dans son pouvoir de se donner ces dissérens caracteres, c'est-à-dire, de se choisir des Ancêtres, de se préparer une naissance, & de disposer à propos toutes les circonstances qui devoient i accompagner; il lui auroit été imposfible par conséquent, s'il n'eût pas été le véritable Messie, d'en imposer sur tous ces points: d'autant plus que les livres, qui contenoient ces Prophéties, étoient entre les mains de ses ennemis, & antérieurs de plusieurs siécles au temps où il a paru.

Et pareillement, s'il est vrais

qu'il a fait des Miracles, comme il ne les a opérés qu'au nom de fon Pere, qui étant le Dieu de vérité n'a pu se prêter au men-songe & à l'imposture; il faut convenir qu'il étoit effectivement le Fils de Dieu, tel qu'il s'est annoncé en les opérant.

Enfin, s'il y a preuve que les Prédictions qu'il a faites ont été justifiées par l'événement, il s'ensuit nécessairement que, n'y ayant qu'un Dieu qui puisse pénétrer dans l'avenir, & que Jésus-Christ ayant désigné l'accomplissement de ces mêmes Prédictions pour preuve de sa divinité, on ne peut non plus lui contester cette derniere quasité, que les deux précédentes.

Or, tel est, Madame, l'avantage de la Religion que nous protessons, que ces trois différens genres de preuves indiquées

par son Auteur lui-même, concourent également a en démontrer la verité de la maniere la plus incontestable.

D'abord, quant à l'accom= I.PREUVES que Jésus-plissement des Prophéties dans christ est plissement des Prophéties dans levrai Mes-la personne de Jésus-Christ. sie, par Vous savez, Madame, que, suiplissement vant ces Prophéties, ce Messie phéties en si desiré des Nations, comme sa Persondevant être le Médiateur entre Dieu & les hommes, devoit être conçu dans le sein d'une Vierge. Qu'il devoit naître dans un certain temps, c'est-à-dire, après la révolution des 70 semaines marquées par Daniel, & lorsque le sceptre seroit sorti de la Tribu de Juda. Qu'il devoit être de la Race de David & naître à Bethléem lieu de la naissance de ce Roi. Qu'il devoit être puissant en œuvres & en paroles. Qu'il devoit

(17) servir de modèle à tous les états; donner des leçons de toutes les vertus, & sur-tout de l'humilité, afin d'expier par-là l'orgueil qui avoit fait dégénérer le premier homme de l'état d'innocence où il avoit été créé. Qu'il devoit aussi, par conséquent, souffrir toutes les miseres attachées à la condition humaine, la faim, la soif, la pauvreté, & même une mort des plus cruelles & des plus ignominieuses: mais aussi que cette mort devoit être suivie d'une résurrection glorieuse, laquelle seroit elle-même suivie de plusieurs autres événemens merveilleux, tels que la réprobation des Juifs, l'établissement de sa Religion par toute la terre & sa perpétuité jusqu'à la consommation des siécles.

Tous ces caracteres se trouvent annoncés dans une foule (81)

de passages qu'il seroit trop long de rapporter ici. L'on peut voir, sur-tout à ce sujet, les Prophéties d'Isaïe, de Jérémie, de Zacharie & de David (1), qui sont tellement précises sur les circonstances qui devoient accompagner la naissance, la vie, la passion & la mort du Messie, qu'on diroit qu'ils en ont plutôt parlé en Historiens qu'en Prophetes. En sorte qu'on ne peut trop s'étonner de voir que les Juifs, de qui nous tenons ces mêmes Prophéties, se soient aveuglés jusqu'au point de méconnoître le Messie au des humiliations & des opprobres; & de ne chercher dans lui qu'un Roi de gloire qui de-

⁽¹⁾ Isaie, C. 1, V. 3, & C. 53, V. 5 & 9. Jérémie 11, V. 18-21. Zacharie 12, V. 1. David, Ps. 7-8-22-23.

(19)

voit les délivrer du joug des Romains; tandis qu'ils avoient sous les yeux une infinité de textes les plus clairs qui leur marquoient l'état de dénuement & de souffrance où ce même Messie devoit vivre & mourir; & entr'autres ceux-ci d'Isaïe & de David, où il est dit, en parlant du Messie, que Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de tous.... qu'il a été offert, parce que lui-même l'a voulu... qu'il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger.... qu'il sera mis au nombre des scélérats..... qu'il n'aura point d'autre sépulture que celle des impies, & que toutesfois il sera enseveli comme les riches, parce qu'il n'étoit coupable d'aucun péché.... qu'enfin son ame ne sera point laissée dans le combeau, & que (20) ja chair n'éprouvera point la

corruption

Vainement chercheroient-ils à s'excuser sur ce que les dissérens caracteres que devoit avoir le Messie ne se trouvent pas tous rassemblés dans les mêmes Prophéties? comme s'ils pouvoient se dissimuler, qu'il étoit dans l'ordre de la sagesse divine que cela fût ainsi; puisque si chaque Prophete avoit donné une description exacte & dégagée du Messie, il n'auroit pas été possible de le méconnoître; & par conséquent les Juiss n'auroient pas eux-mêmes commis d'attentat fur sa Personne. Il falloit donc nécessairement, pour l'entier accomplissement de ces Prophéties, qu'elles fussent disposées de manière à cacher le Messie sous un voile au travers duquel

il ne fut pas impossible de le reconnoître; mais qui le dérobât au moins à la vue de ceux qui n'y feroient pas une exacte attention. Aussi voit-on, en suivant l'ordre des temps & des Prophetes, que Dieu s'ouvroit peu à peu, afin de nourrir l'attente & l'espérance de son peuple, & qu'il débrouilloit par-là insensiblement le grand Mystere de l'Incarnation qu'il avoit réfolu avant tous les siécles.

Il ne reste donc plus qu'à justifier l'accomplissement exact de toutes ces Prophéties dans la personne de Jésus-Christ, en les appliquant successivement à chacune des circonstances particulieres qui ont accompagné sa naissance, sa vie & sa mort, & aux événemens qui ont suivi cette mort.

(22)

D'abord, si je le considere dans sa naissance, j'y trouve précisément le même temps, le même lieu, & généralement toutes les circonstances qui devoient caractériser celle du Messie sui-

vant les Prophetes.

Je ne veux pour cela d'autre preuve que celle qui nous est administrée par les Juiss eux-mêmes. Je veux parler de cette décision solemnelle que porterent leurs Rabbins consultés par Hérodes à l'occasion de l'arrivée des Rois-Mages, sous la conduite d'une étoile miraculeuse, à Jerusalem; décision dont le résultat fut, comme l'on sait, que c'étoit précisément dans ce mêmo temps-là que le Messie devoit naître, suivant les prophétics. Que les 70 semaines prédites par Daniel venoient de s'accomplir. Que le lieu de sa naissance devoit être à Bethléem, ville de David dans la Tribu de Juda. . . . Ce fur aussi en conséquence de cette même décision qu'Hérodes troublé par la crainte d'être détrôné, se détermina à cet horrible masfacre de tous les enfans au-dessous de l'âge de trois ans, qui se trouvoient dans la contrée Bethléem. Ce massacre nous est attesté par les Auteurs payens même*; & nous favons d'ail- * voy leurs, d'après l'histoire des Juiss **, que l'on étoit tellement persuadé Josephe. de la venue du Messie dans ce même temps là, que jusqu'alors personne n'avoit osé se qualifier de ce nom; & que les courtisans d'Hérodes prirent delà occasion d'amuser son orgueil de l'idée flatteuse qu'il étoit luimême cet homme extraordinaire qui devoit paroître dans ce tempslà. C'est aussi à ce sujet que M. Crea

(24)

vier à la fin de son Histoire Romaine releve si judicieusement ces deux circonstances remarquables qui préparoient alors, dit il, à ce grand événement suivant les desseins de Dieu sur la rédemption des hommes. L'une, que la paix venoit d'être rendue par Auguste à tout l'univers. L'autre, que la puissance souve-raine qui avoit été exercée jusqu'alors par le Sénat Romain venoit de passer entre les mains d'un seul maître. Deux circonstances qui étoient en effet les plus propres à favoriser la connoissance du Messie en facilitant l'extension de son Eglise par toute la terre. Me seroit il permis de citer encore à l'appui de ce jugement celui qui en avoit déjà été porté par les deux plus sages Philosophes du Paganisme (Socrate & Platon), lesquels à la vuç qui regnoit de leur temps, ne purent s'empêcher de s'écrier: Que personne ne pouvoit réformer les hommes & les instruire dans la piété, si la Divinité, prenant pitié d'eux, n'envoyoit

quelqu'un pour cela.....

Mais si des circonstances de sa naissance l'on passe à celles de sa Vie, peut-on ne pas reconnoître dans Jésus-Christ les vrais caracteres du Messie annoncé par les Prophetes? Que voit-on en effet dans sa conduite & dans ses actions, que le modèle des vertus les plus parfaites, la justice, la patience, la tempérance & la chasteté: mais l'on en remarque deux sur-tout qui le rendent infiniment supérieur aux plus sages Philosophes de l'antiquité; savoir, l'humilité, par laquelle il enseignoit le mépris des

richesses & l'amour des humiliations & des souffrances; & la charité, par laquelle il apprenoit à aimer jusqu'à ses ennemis même. Aussi nous a-t-il donné les plus parfaits exemples de ces deux vertus. Il a vécu dans un état de pauvreté & du dénuement le plus entier. Il s'est montré doux & affable à tout le monde, & particuliérement aux pécheurs. Il étoit compatissant pour les malheureux, & s'attendrissoit sur leur sort jusqu'aux larmes. Il se faisoit tout à tous. Sa maniere de vivre n'avoit rien à l'extérieur de fingulier. Il alloit aux fêtes & aux repas quand la bienséance l'exigeoit. Il étoit bon ami, bon patriote, bon citoyen, & possédoit dans le degré le plus éminent toutes les vertus sociales. Il recommandoir le respect & l'obéissance envers les

Supérieurs, & les Princes temporels. Il payoit exactement le tribut, & vouloit qu'on rendît à César ce qui étoit à César, comme à Dieu ce qui étoit à Dieu. Il vouloit aussi par la même raison qu'on écoutat les Ministres qui avoient une mission particuliere pour enseigner; & qu'on les respectât comme étant assis sur la Chaire de Moïse, malgré les défauts personnels qu'ils pourroient avoir. Il n'a jamais voulu s'ingérer dans la discussion des affaires temporelles.Il vouloit que chacun se renfermat dans les bornes de son état. En un mot, il a mené une vie si parfaite & si irréprochable, qu'il a pu défier ses ennemis de le convaincre d'aucun péché *.

Mais, que dirons-nous de sa arguet me Doctrine? Peut-on ne pas la re-de peccato. garder comme divine quand on

garger comme givine quand of B ij

voit la sagesse admirable de ses réponses, l'énergie de ses paraboles, la profondeur de sa science dans les Ecritures, qui étoit telle, que les Juifs dans leur étonnement se demandoient entr'eux où il avoit pu la puiser, ne l'ayant jamais appris de qui que ce soit*. Quelle morale plus sublime en effet, & en même temps plus simple que celle qu'il nous enseigne dans son Evangile, où l'on trouve des leçons merveilleuses de conduite pour tous les états, pour les grands & les petits, pour les jeunes & les vieux, pour les peres & les enfans, pour les maris & les femmes, pour les vierges, pour les supérieurs & les inférieurs, pour les Rois & les sujets: en un mot qui contient lui seul plus de maximes à la fois que l'on n'en trouve dans tous les gros volumes réunis de nos Législateurs

Voyez
S. Jean,
chap. 1.

tant anciens que modernes? C'est cependant (qui le croiroit, sinous n'en avions d'ailleurs les preuves les plus certaines?) c'est ce même Evangile qui a été l'ouvrage d'un homme âgé de trente ans, c'est à-dire, d'un âge où à peine la raison peut se faire entendre au milieu du tumulte des pafsions, élevé d'ailleurs dans une condition obscure, sans les secours de l'étude & de l'expérience. C'est dans ce petit volume, à peine suffisant pour contenir les simples statuts d'une communauté, que l'on trouve le réglement, le code général de l'univers; enfin un chef-d'œuvre de sagesse & d'équité, tel qu'il n'y en eut jamais qui puisse lui être comparé.

Mais ce n'est pas tout: le Messie, suivant les Prophetes, ne deBij Dieuparles

eu'il a opéde fon Pere.

voit pas seulement donner des rés au nom leçons & des exemples de vertus; il devoit encore être puissant en paroles & en œuvres; il devoit justifier sa mission par des miracles. C'est aussi par-là principalement que Jésus Christ offroit de prouver, comme nous l'avons dit, qu'il étoit le Fils de Dieu: « Si je ne fais pas, disoit-il aux Voyez » Juiss*, les œuvres de mon Pere, chap. 10. » ne me croyez point; mais si je » les fais, quand vous ne vou-» driez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous » connoissiez, & que » croyiez que le Pere est en moi, » & moi dans le Pere. » Aussi avec quelle puissance, avec quel ton d'autorité ne l'at-on pas vu commander aux vents & à mer, chasser les démons après leur avoir imposé silence, ou les avoir forcé de lui rendre hommage comme à leur vainqueur? Quelle forte impression sur-tout ne faisoit pas l'onction de sa divine parole sur les esprits & sur les cœurs; jusqu'à se faire suivre dans les déserts par des milliers de personnes à qui le charme de l'entendre faisoit onblier la faim même?

Quelles œuvres merveilleuses cette puissante parole n'a-t-elle pas d'ailleurs opéré? Fut il jamais quelqu'un qui ait fait de si grands miracles, en si grand nombre & de tant d'especes différentes? Il a rendu la vue aux aveugles, l'oure aux sourds, la parole aux muets. Il a redressé les boiteux, guéri les malades, ressuscité les morts, &c.

Mais s'il ne fut jamais de plus grands miracles & en plus grand nombre que ceux qu'il a faits, fur-tout pendant les trois der-

B iv

(32)

nieres années de sa vie, l'on peut dire en même temps qu'il n'en fut jamais de plus authentiques ni de plus avérés. Indépendamment de la preuve qu'on en trouve dans les propres livres des Juiss(1), nous avons là-dessus les aveux les plus formels de la part des Payens même. Julien, Cesse & Porphyre, les ennemis les plus déclarés du nom chrétien, n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à la certitude de ces miracles (2). A la vérité ils ont tâché

⁽¹⁾ Voyez les textes du Talmud des Midrascim, du Talmud de Babylone, de celui de Jérusalem; & les extraits des Sepher Toldot Jeschu c'est - à - dire, livre des générations de Jésus.

⁽²⁾ Voyez Origène contre Celse, liv. 8. Voyez aussi Eusèbe, prép. évang. liv. 5, chap. 1, contre Julien & Porphyre. Voyez les Dialogues de S. Justin avec Triphon, & de Philipator dans Lucien, & celui de Cécilius dans Minutius Félix. Voyez aussi Hyéroclès & Arnobe.

d'en dénaturer la cause en les artribuant à des opérations magiques. Mais vaine ressource que les Juiss avoient déjà imaginée avant eux, & sur laquelle ils surent consondus par cette admirable réponse de Jésus-Christ luimême, que ces miracles, qui ne tendoient qu'à détruire l'empire de Satan, ne pouvoient être regardés comme son ouvrage, à moins que de le supposer contraire à lui-même.

Mais en donnant ses miracles III. Preupour une des preuves de sa mil-sus-christ sion, Jésus Christ n'a pas voulut est Dieu par parler seulement de ceux qu'il ses prédit-tions. opéroir sur les étrangèrs, mais encore de ceux qu'il devoit opérer sur lui-même; & c'est ici la dernière espece de preuve par laquelle il a voulu établir que, non-seulement il étoit le Messie.

& le Fils de Dieu, mais encore Dieu lui-même, la vérité de ses

prédictions.

Ces prédictions portoient principalement sur ces trois points; le genre de supplices & de mort qu'il devoit endurer; la résurrection qui devoit suivre cette mort; ensin les essets que devoient produire cette mort & cette résurrection, tels que la réprobation des Juiss, la vocation des Gentils, & la perpétuité de son Eglise jusqu'à la consommation des siécles.

Or de toutes ces prédictions l'on sait qu'il n'en est aucune que l'événement n'ait parfaitement justifié jusqu'ici. D'abord quant au genre de supplices & de mort qu'il devoit endurer; nous voyons en esset qu'il n'y a pas eu jusqu'à la moindre circonstance de sa Passion qui ne soit arrivée telle qu'il l'avoit prédite. Je veux par-

(35) ler entr'autres de la trahison de Judas, de l'abandon de ses Apôtres & Disciples, du reniement de S. Pierre, de sa flagellation, mais sur tout de son crucifiement qu'il a annoncé de la maniere la plus précise dans ces deux endroits de son Evangile, où il dit que comme Moyse avoit élevé le serpent dans le désert, il falloit de même que le Fils de l'Homme fût élevé*.... & que lorsqu'il seroit élevé l'on connoîtroit alors qui il étoit**....

Au reste, Jésus-Christ étant Homme & Dieu tout ensemble, tous ses Mysteres devoient nécessairement être mêlés de grandeur & d'abaissement. Aussi voiton qu'au milieu des opprobres & des tourmens inoüis qui ont terminé une si belle vie, il a montré une grandeur d'ame à laquelle on ne voit rien de com-

ibid ch. 8,

B vi

parable, jusqu'à prier pour ses. propres bourreaux. Prodige de fermeté & de patience qui a arraché ce bel éloge de la plume d'un des plus fameux Philosophes de nos jours; lorsqu'après avoir fait le parallèle de la mort de Jésus-Christavec celle de Socrate, il conclut par dire que celui-ci est mort en homme, mais que Jésus-Christ est mort en Dieu.

Je ne parle pas ici des autres prodiges éclatans qui accompagnerent cette mort, notamment de cete fameuse Éclipse qui cou-voyez vritalors tout l'univers*. Je pourrois ajouter aussi les hommages particuliers que furent forcés de rendre à son innocence, & le Juge même qui l'avoit condamné, par l'inscription qu'il fit mettre sursa Croix; & les Juis s les propres, accusateurs, par l'impuissance où il les mit de lui reprocher

Phlégon.

(37)

d'autre crime que de s'être dit le Fils de Dieu; & de s'être vanté qu'il détruiroit le temple, & qu'il le rebâtiroit dans trois jours.

Jésus-Christ est mort, parce que, comme Homme, il devoit mourir, & qu'en sa qualité de Messie & de sils de Dieu il devoit se donner en victime d'expiation & de propitiation pour les hommes auprès de son Pere(1): mais aussi, comme Dieu, il devoit saire voir que cette mort étoit absolument volontaire de sa part, en se ressuscitant lui-même par sa propre vertu. Nous voici, Ma-

⁽¹⁾ Voyezs. Paul, 1. re Epître à Thimothée, ch. 2, verset ; & 6, où il dit: « Qu'il » n'y a qu'un Dieu & qu'un Médiateur en-» tre Dieu & les hommes, qui est Jésus-» Christ-Homme, lequel s'est livré sui-» même pour être le prix de la rédemp-» tion de tous, & pour rendre son témoi-» gnage au temps qui avoit été marqué. »

dame, au plus grand des Mira-cles, à celui qu'on peut appeller par excellence le miracle des miracles, puisque tous les autres ne se sont opérés qu'en vue & en confirmation de celui-ci; & que c'est en effet celui qui caractérise le plus essentiellement la divinité de notre Religion. Car * voyez enfin si, comme dit l'Apôtre *, s. Paul, n'est point ressuscité, aux Corin notre foi est vaine, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes, puisqu'elle nous laisseroit sans espérance, en nous livrant à toutes sortes de & de persécutions; mais si au contraire il est véritablement ressuscité, comme il l'avoit prédit, nous avons dès lors un titre assuré pour partager sa gloire en suivant la Religion qu'il nous a tracé.

Our Jésus-Christ est ressuscité;

whiens, ch. 25, verfet 24 & 19.

& il est ressuscité trois jours après sa mort, comme il l'avoit prédit, resurrexit sicut dixit. Deux faits importans qu'il ne faut point diviser; parce qu'en effet s'il y avoit preuve seulement qu'il sût ressufcité; comme cette résurrection auroit pu s'opérer par la vertu d'autrui, l'on n'en pourroit conclure qu'un simple miracle qui lui seroit commun avec plusieurs autres. Mais si en même temps qu'il y a preuve qu'il est ressuscité, il est prouvé aussi qu'il avoit prédit avant sa mort qu'il ressufciteroit trois jours après: dèslors, on ne peut douter qu'il ne se soit ressuscité par sa propre vertu, & par conséquent qu'il étoit Dieu, n'y ayant qu'un Dieu qui puisse ainsi se ressusciter luimême.

Ces deux faits une fois pronvés, tout est dit dans ma Reli-

gion; rien ne doit plus me coû-ter à la croire. Les Mysteres qu'elle me propose n'ont plus rien qui m'arrête, qui me rebute. Dès le moment que je sais que cette Religion est l'ouvrage d'un Dieu qui peut tout, & qui ne sauroit me tromper, je n'hésite plus à l'embrasser; & je m'y livre avec d'autant plus de confiance, que je vois, d'un autre côté, que les systèmes qu'on lui oppose, tels que cette prétendue matiere premiere, ce concours fortuit d'atomes, ce monde existant de toute éternité, cette substance universelle des choses & autres pareilles absurdités imaginées par nos incrédules sont infiniment plus incroyables que les Mysteres qu'elle propose à ma croyance.

Permettez donc, Madame, que j'insiste particuliérement sur iapreuve de ces deux saits comme (41)

les seuls caractéristiques, les seuls véritablement propres à notre Religion, n'y ayant jamais eu en effet aucun Législateur, aucun Prophete, aucun Auteur de secte à qui l'on puisse en attribuer de pareils. Je veux dire que jamais personne ne s'est avisé de dire avoir vu aucun de ceux-ci ressuscité, & encore moins de lui avoir entendu dire de son vivant qu'il ressuscitetoit. C'est aussi, comme vous favez, Madame, celui de tous les miracles que Jésus-Christ paroît s'être spécialement réservé, & dont il a parlé avec le plus de complaisance. Il n'a point fait de difficulté d'avouer qu'à l'égard des autres miracles, ses Apôtres & ceux qui croiroient en lui en feroient de plus grands qu'il n'en avoit fait lui-même. Mais se voit-il pressé par les Juiss de justifier sa mission par quelques miracles *

* Voyez
S. Matth,
ch. 32,
verfet 38.

(42)

particuliers, c'est alors qu'il se croit obligé de leur indiquer le véritable figne qui devoit marquer sa supériorité sur tous les autres, en leur disant: « Qu'ils ne » devoient attendre de lui d'au-» tre miracle que celui du Pro-» phete Jonas; car de même que » Jonas avoit été trois jours & ∞ trois nuits dans le ventre d'un » grand poisson, de même le Fils » de l'Homme seroit trois jours » & trois nuits dans le sein de ∞ la terre ».... « Détruisez ce » temple, leur dit-il ailleurs*, & » je le rebâtirai dans trois jours.» Voilà donc la résurrection de Jésus-Christ annoncée par lui-

Voyez
S. Jean,
ch. 2, verfet 33.

& la plus précise. Je pourrois citer ici plusieurs autres passages de l'Evangile où elle se trouve également marquée (1); mais je

même de la maniere la plus claire

⁽¹⁾ Voyez entr'autres S. Matthieu, cha-

(43)

m'arrête à ceux-ci, qui s'adressent singuliérement aux Juiss, parce qu'ils ne peuvent en disconvenir; & qu'ils en ont eux-mêmes si bien senti l'application, que ce sur, comme l'on sait, en conséquence de cette prédiction qu'ils s'empresserent, aussi-tôt après sa mort, de demander à Pilate la permission de faire garder le sepulcre où l'on venoit de le mettre: & cela, parce que, dirent-ils, cet imposteur avoit annoncé qu'il ressuscite et troisieme jour après sa mort.

Ce premier fait, qui concerne la prédiction, étant une fois certain d'après l'aveu de nos ennemis même, il ne reste donc plus qu'à prouver l'accomplissement de cette prédiction par la vérité du fait de la résurrection même.

pitre 18, verset 9, & S. Marc, chap. 11, verset 34.

(44)

A l'égard de ce second fair, quoiqu'il ne soit pas avoué aussi formellement par les Juiss que le premier; l'on va voir qu'il n'est pas moins incontestable. C'est aussi, pour ne laisser rien à desirer sur l'exactitude que demande la preuve d'un fait aussi important, que je crois devoir le discuter ici dans toute la rigueur des principes de l'ordre judiciaire.

Je commence d'abord par poser ici les circonstances de ce fait qui sont constantes entre les Parties; je veux dire entre les Juiss & leurs Gardes d'une part, & les Apôtres & Disciples de Jésus-Christ de l'autre: car le fait dont il s'agit s'étant passé à Jérufalem, ne pouvoit naturellement avoir que ces deux sortes de témoins.

Cescirconstances sont, qu'aus-

(45)

si tôt après que Jésus-Christ sut expiré, son corps sut détaché de la Croix, & mis dans un sépulcre taillé dans le roc, près le Calvaire où on le voit encore aujourd'hui. Que les Juiss craignant qu'il ne fût enlevé par ses Disciples, qui pourroient faire croire ensuite qu'il seroit ressuscité comme il l'avoit prédit, prirent le parti de demander à Pilate la permission de faire garder ce sépulcre. Qu'ensuite de cette permission ils y apposerent des Gardes, après avoir fait sceller la grosse pierre qui fermoit l'entrée de ce sépulcre. Que cependant le troisieme jour arrivé, deux Femmes, & deux Apôtres qui s'étoient rendus le grand matin au lieu du sépulcre rapporterent que la grosse pierre en avoit été ôtée, & qu'y étant entrés, ils n'y avoient trouvé que

(46)
les linges qui ensevelissoient le corps. Les Juiss y accourent aussi de leur côté, pour s'éclaircir du fait, & ils n'y trouvent plus le corps. Qu'est - il donc devenu? Voici le point essentiel où ils commencent à être divisés avec les Apôtres & les Disciples. Si l'on en croit à ces derniers, le corps de Jésus-Christ ne s'est point trouvé, parce que, disentils, il est ressuscité; & ils assurent qu'il est ressuscité, parce qu'ils l'ont vu dès le même jour; qu'ils ont voyagé & conversé avec lui; qu'il a mangé avec eux; qu'il a fait toucher ses plaies à l'un d'eux qui avoit le plus de peine à croire sa résurrection; qu'il s'est fait voir à eux plusieurs fois, tantôt féparément, tantôt pendant qu'ils étoient assemblés jusqu'au nombre de 500: & cela pendant l'espace de quarante jours, après lesquels ils l'ont enfin vu monter au Ciel.

Si au contraire l'on s'en rapporte au témoignage des Juiss, Jésus-Christ n'est point ressuscité; mais son corps a été enlevé, disent-ils, par ses Disciples, pendant que les Gardes qu'ils avoient mis au sépulcre étoient endormis.

Il ne reste donc plus qu'à savoir auxquels de ces deux sortes de témoins l'on doit ajouter le plus de croyance. Pour en juger avec plus de certitude & d'impartialité, voyons d'abord quels sont les vrais principes en matiere de preuve testimoniale.

L'on sait que, pour la validité de cette preuve, il faut qu'elle soit accompagnée de plusieurs conditions essentielles, dont les unes regardent la personne des témoins, & les autres la nature de leurs dépositions. Ainsi s

quant à sa personne, le témoin doit être exempt de tour reproche, de maniere qu'on ne puisse le soupçonner d'avoir aucun intérêt, aucun motif particulier de déguiser la vérité.

A l'égard de sa déposition, il faut qu'elle porte sur des saits positifs dont le témoin ait une connoissance directe par ses propres sens, tels que ceux de la vue & l'ouie; & non point par ceux d'autrui. Il faut de plus, que les faits soient concluans par euxmêmes, c'est-à-dire, que le témoin puisse en rendre raison, & qu'il n'y ait ni variation, ni défaut de vraisemblance. Enfin il faut sur-tout que cette déposition se trouve conforme à celles d'autres témoins qui soient également irréprochables: en sorte que les dépositions des témoins uniques ou singuliers ne peuvent former

former aucune preuve juridique en cette matiere.

Or, si d'après ces principes, qui nous sont communs avec toutes les Nations policées, comme étant sondés sur les régles de l'équité naturelle & de la droite raison, l'on juge des deux sortes de témoignages que nous avons à discuter ici: Qui ne sent d'abord que celui des Juiss ne peut mériter aucun égard, comme étant insecté généralement de tous les vices qui peuvent faire rejetter une preuve en cette matiere?

En effet, si on le considere du côté des personnes, sut-il jamais de témoins plus évidemment reprochables? puisqu'ils n'étoient pas seulement les ennemis déclarés, mais encore les propres accusateurs, ou plutôt les auteurs même de la mort de J. C. dont ils avoient par conséquent inté-

(50)

rêt de combattre la résurrection? Aussi voit - on que les Disciples ne manquerent pas de leur en saire le reproche, jusqu'à les accuser d'avoir corrompu leurs Gardes par argent, pour les empêcher de dire qu'ils avoient vu J. C. ressusciter : reproche dont les Juss n'ont pu se disculper, comme l'on sait, qu'en récriminant, c'est-à-dire, en accusant les Disciples à leur tour d'avoir corrompu eux - mêmes ces Gardes, pour qu'ils se prêtent à l'enlevement dont il s'agit.

Mais si de la qualité de ces témoins, l'on passe à l'examen de leur témoignage en lui-même, l'on n'y voit aucune des conditions essentielles que les Loix

exigent à cet effet.

D'abord l'on remarque qu'il ne porte que sur un fait négatif; l'on veut dire, sur la dénégation

(5 t) du fait de la résurrection même. A la vérité, ils ont prétendu dans la suite appuyer cette dénégation sur un fait positif; & quel est ce fait? le prétendu enlevement du Corps de J. C. par ses Disciples. Mais ce fait n'est luimême qu'une pure allégation de leur part, dont ils ne justifient d'ailleurs par aucune espece de preuves.

En effet, quelles sont les preuves sur lesquelles ils prétendent le fonder? Comment savent-ils que cet enlevement a été fait par les Disciples. Est-ce d'après leurs propres sens? Est-ce pour l'avoir vu? Non; mais c'est seulement pour l'avoir ouï-dire ainsi aux Soldats qu'ils avoient mis à la garde du sépulchre. Voilà donc, d'après les principes que nous avons établis, un témoignage qui ne peut mériter aucun égard, (52)

comme n'étant fondé que sur un simple oui-dire. Ce n'est pas tout; les Soldats de qui les Juiss disent tenir ce fait, comment le savoientils eux-mêmes? Étoit-ce pour avoir vu les Disciples au moment qu'ils faisoient cet enlevement? Encore moins; puisque d'après l'aveu des Juiss eux-mêmes, ces foldats se trouvoient pour lors endormis. Mais s'il est vrai que les Soldats n'ont point vu, & n'ont même pu voir faire cet enlevement, puisqu'ils dormoient: fur quoi donc les Juifs, qui conviennent d'ailleurs ne l'avoir point vu eux-mêmes, peuventils fonder l'assertion qu'ils font que cet enlevement a été fait par les Disciples, & qu'il a été fait pendant que les Soldats dormoient? Quels sont les actes? où font les procédures qu'ils ont faites pour s'assurer de la réalité

de l'un & l'autre de ces faits; qui formoient néantmoins autant de délits punissables; savoir, de la part des Disciples, en ce qu'ils se seroient par-là rendus coupables d'une infraction de scellé, & d'un vol de dépôt public; & de la part des Soldats; comme ayant prévariqués dans leurs fonctions pour n'avoir pas veillés exactement à la garde du dépôt qui leur avoit été confié. C'étoit donc le cas où les Juifs, s'ils avoient regardé comme réels, & ce prétendu enlevement? fait par les Disciples, & ce prétendu sommeil de leurs Gardes, n'auroient pas manqué de prendre toutes les précautions nécesfaires pour en convaincre & punir les coupables. Ces précautions, qu'ils crurent devoir prendre peu de tems après au sujet de l'évasion de S. Pierre de sa pri(54)

son, pour laquelle ils firent faire le procès aux Gardes, & les condamner à mort *, devenoient mêk Voyez me d'autant plus indispensables, Apôtres, dans ce cas particulier, qu'elles verl. 19. étoient une suite naturelle de celles qu'ils avoient prises de mettre des Gardes au fépulchre, & de faire sceller la pierre qui en sermoit l'entrée.

chap. 12,

. Cependant nulles poursuites de leur part contre les uns, ni contre les autres. Point de procèsverbaux qui constatent,&l'infraction du scellé, & les perquisitions faires pour parvenir à la représentation du cadavre, qui formoient ce qu'on appelle le corps de délit. Point d'informations pour en découvrir les auteurs & les complices. Point de jugement qui en ordonne la punition. Les Disciples, comme les Gardes, sont restés dès-lors absolument tran(55)

quilles dans Jérusalem. Les premiers craignoient même si peu des poursuites à ce sujet, qu'ils furent se présenter d'eux-mêmes aux Juifs, pour leur reprocher la mort de leur Maître. Oue font les Juiss en conséquence ? Ils les font emprisonner à la vérité; mais est-ce pour raison du prétendu enlevement du Corps de leur maître? Point du tout; c'est pour les empêcher de parler de la réfurrection de J. C., & prévenir par-là le soulevement du · peuple *. C'est ainsi qu'ils s'en ex- * Voyez pliquent dans le Conseil qu'ils des Apô-tinrent entr'eux, & lors duquel tres, ch. Gamaliel, l'un de leurs Phari- 17 & 18. siens, leur sit cette sage repré-auss, ibia, fentation: « Que si cette œuvre chap. ;, v. » venoit des hommes, elle se dis-» fiperoit d'elle-même; mais que

n si elle venoit de Dieu, l'on ne

n sauroit la détruire, & il seroit

C 4

(56)

» à craindre qu'on ne s'opposat » à Dieu même ».

D'un autre côté, bien loin de févir en aucune maniere contre leurs Gardes, on voit ces mêmes Juis user des plus grands ménagemens envers ceux-ci, & même avec tant d'affectation que les Disciples ont osé leur reprocher en face, de les avoir corrompu par argent, pour les empêcher de dire ce qu'ils avoient vu.

Mais, sans aller jusques-là, qu'avons - nous besoin d'autre preuve de l'impossibilité où sont les Juiss, de justifier la vérité de leur témoignage, que le défaut de vraisemblance des deux saits dont ils prétendent l'étayer? je veux dire, & du prétendu enlevement sait par les Disciples, & du prétendu sommeil de leurs Gardes, dans le tems même de cet enlevement. En esset, quant

(57) au premier, à qui persuaderat-on jamais que des hommes, tels que les Disciples, qui du vivant de leur Maître, & sur-tout dans le tems de sa mort, s'étoient montrés si lâches & si timides, ayent pu se porter a courir les risques d'un pareil enlevement; si, comme le supposent les Juiss, ils n'avoient trouvé effectivement qu'un cadavre dans le sépulchre? Qui ne sent au contraire, que bien loin de publier hautement, comme ils ont fait, la résurrection de J. C. & de s'exposer par-là à toute la fureur des Juifs; la honte & l'indignation de se voir ainsi trompés par un homme de qui ils n'auroient plus eu dès-lors rien à espérer ni à craindre, les auroit dû porter naturellement à se joindre eux-mêmes aux Juifs, pour crier au mensonge & à l'imposture.

Par rapport au prétendu sommeil des Gardes, comment estil possible d'imaginer que ces Gardes, qui étoient en certain nombre, & qui étoient prévenus par les Juisseux-mêmes que ce devoit être la troisseme muit que Jésus-Christ avoit dit qu'il ressusciteroit, se fussent trouvés tous endormis en même-tems, & dans cette même nuit là? Il y a plus; en supposant même qu'ils fussent alors endormis, comment ne se seroient ils pas réveillés au bruit qu'a dû faire le mouvement de la grosse pierre, qui fermoit l'entrée du sépulchre Et enfin, quelle apparence que, si les Disciples les avoient crus endormis, ils ie fussent amusés à détacher les linges du Corps, & à les plier, tels qu'on les a trouvés dans le sépulchre?

Il ne faut donc plus s'étonner,

après cela, des variations perpétuelles, où l'on voit tomber les Juiss dans leur témoignage sur ce point, en soutenant successivement, comme ils ont fait; d'abord, que les Disciples avoient corrompu les Gardes par argent; ensuite, qu'ils avoient profité du sommeil de ces Gardes pour faire l'enlevement; & enfin, que si J. C. étoit réellement ressuscité, ce n'avoit été que par la vertu de la Négromanie. Cette derniere assertion se trouve consignée dans leur Talmud, rapportée par Bollandus, d'après les actes de S. Pionius *.

* Voye Bolland premier Février.

Mais, c'est trop long-tems s'arrêter à relever des absurdités aussi puériles. Hâtons-nous de passer à l'examen du témoignage dès Disciples, comme le seul capable de sixer ici notre atten-

C vj

tion. En effet, quels caracteres de vérité, de candeur & de bonne foi, n'y voit-on pas éclatter? Estil aucune des conditions requises pour la validité d'une preuve en cette matiere, que l'on n'y trouve pas? D'abord, point de reproches à leur opposer. L'on sait que, bien loin d'avoir eu aucun intérêt de déguiser la vérité fur les faits qu'ils attestent, ils avoient au contraire le plus grand intérêt de ne point se tromper, & de ne point tromper les autres sur ces mêmes faits; puisque c'est de cette même vérité que leur sort devoit entiérement dépendre. L'on sait d'ailleurs, qu'ils n'étoient nussement disposés à croire ces saits, d'après le reproche que J. C. leur en fit lui-mêovez me depuis sa résurrection, &

* Voyez avant que de monter au Ciel *.

chap. 16;
verset 14;
verset 14;

précis, & de plus concluant que leur témoignage? Il n'est pas seulement fondé sur de simples ouïdire, comme celui des Juifs; mais sur ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux. Oui, tous les Apôtres & les Disciples, jusqu'au nombre de 500, s'accordent unanimement à dire qu'ils ont vu J. C. ressuscité. La plupart d'entr'eux ajoutent des circonstances particulieres, dont ils ont été témoins; favoir, qu'ils ont mangé, voyagé & conversé avec lui à différentes reprises, pendant l'espace de 40 jours; après quoi ils l'ont vu monter au Ciel; qu'ils ont vu ses plaies; qu'il les a même fait toucher à l'un d'eux qui s'étoit montré le plus incrédule. Ils ne se contentent pas de publier hau-tement ces saits; ils en donnent la preuve par les miracles qu'ils operent au nom de ce même

Jésus - Christ, qu'ils disent avoir vu ressuscité. Ils ne s'en tiennent point là encore, comme la preuve d'un fait aussi important & aussi extraordinaire, demandoit des témoins d'un ordre supérieur; pour justifier à la face de l'univers la conviction intime qu'ils avoient de la vérité de cette résurrection, ces mêmes Disciples offrent, & donnent en effet jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Oui, de tous les té-moins de la résurrection de J. C. il n'en est presque pas un seul qui n'ait scelle de son propre sang le témoignage qu'ils en ont rendu. Ah! quels témoins, Madame, que ceux qui tont ainsi le sacrifice généreux de leur vie, qui se font martyriser pour la preuve du fait qu'ils attestent. En fut-il jamais de pareils? Quelle autre Religion que la nôtre peut nous offrir des

(63)

exemples d'une constance aussi héroïque, ou plutôt d'une per-fuasion aussi intime de la vérité qu'ils annoncent? Quelle différence, en effet, entre les Martyrs de cette qualité, & ceux que nous opposent les autres Religions? Si parmi ces derniers il s'est trouvé quelques enthousiastes qui aient souffert jusqu'à la mort même, plutôt que de renoncer à leur Religion; ce ne sont, après tout, que de simples Martyrs d'opinion; je veux dire, des Martyrs qui, par entêtement pour leur façon de penser (& il ne faut que connoître les égaremens ordinaires de l'esprit humain, pour n'en point être surpris) ont mieux aime renoncer à leur vie, qu'à leur opinion, comme on a vu dans le dernier siécle des Chinois aimer mieux perdre la tête, que de couper leur longue chevelure.)

Mais il n'en est pas de même des Martyrs de la Religion de J. C. ce sont des Martyrs de fait; c'est-à-dire, des Martyrs qui ont souffert la mort pour désendre la vérité d'un fait dont ils ont été les témoins, & dont par conséquent ils se tenoient aussi assurés que

de leur propre existence.

N'avois-je donc pas bien raison, Madame, lorsque je vous ai annoncé qu'il n'y eut jamais de fait mieux prouvé que celui de la Résurrection de Jesus-Christ? Ne devrois-je pas même ajouter, qu'il n'en fut jamais d'aussi bien prouvé; puisqu'il n'en est aucun autre qui ait coûté aussi cher à ceux qui ont osé s'en dire les témoins? Comment après cela peut-il encore rester quelque resfource à nos ennemis pour combattre la vérité d'une résurrection démontrée d'une maniere si victorieule?

Aussi rien ne peut mieux vous faire sentir combien la preuve, que je viens d'en rapporter, est accablante pour eux, que la frivolité même des argumens qu'ils nous opposent. Quels sont en effet ces Argumens? C'est de prétendre d'une pari, que si cette résurrection avoit été réelle, elle n'auroit pas eu seulement pour témoins les Apôtres & les Disciples de Jésus-Christ, mais elle auroit encore été manifestée aux Juiss, & à tous ceux qui habitoient pour lors à Jerusalem: Et de l'autre, que les Livres saints qui nous attestent la vérité du témoignage des Apôtres sur ce point, sont eux-mêmes suppolés, & ont été fabriqués après coup.

Vous prévenez sans doute, Madame, ma réponse à ces deux objections, mille fois rebattues.

Je pourrois d'abord, quant à la premiere, emprunter ici les paroles de l'Apôtre Saint Pierre à qui les Juifs faisoient la même objection; en disant que Jésus-Christ ne s'est montré qu'aux Voyez témoins choisis de Dieu * c'est-àdire, qu'à ceux qui étoient destinés à annoncer sa Résurrection par toute la terre; parce qu'en effet, il étoit nécessaire que ceuxci eussent les preuves les plus assurées de la vérité de cette Résurrection, pour pouvoir la persuader aux autres, jusqu'à donner leur vie même. Je pourrois ajouter, que les Juifs, en particulier, étoient d'autant moins fondés à se plaindre d'avoir été privés de la faveur de cetté manifestation, qu'ils s'en étoient rendus absolument indignes par leur infidélité & leur ingrati-

Apŝtres ,

tude. Mais sans aller jusques là,

(67)

pour écarter d'un seul mot cette objection, il me suffira d'observer qu'elle ne roule que sur un simple argument, que sur une simple raisonde convenance, qui ne peut tenir contre la réalité d'un fait une sois prouvé. Ainsi, avant que de pouvoir la proposer, il faudroit que nos ennemis commençassent par détruire les preuves de la vérité du fait de la Résurrection, que je leur oppose; or c'est à quoi ils n'ont pu parvenir jusqu'ici, & sûrement ils ne parviendront jamais.

Quant à la Critique qu'ils osent faire sur l'authenticité de nos Livres saints, que de Réponses également décisives n'aurois-je pas à leur opposer! Je pourrois d'abord demander à ceux qui prétendent que ces Livres ont été fabriqués après coup, où est la preuve qu'ils nous en rappor(68)

tent? Ou plutôt ne pourrois-je pas leur dire à mon tour que ce sont eux-mêmes qui ont fabriqué après coup l'objection qu'ils osent nous faire à cet égard? puisque les Juiss, ni les Payens ne se sont jamais avisés de la faire à nos premiers Peres dans la soi; quoi qu'ils sussent sans contredit plus à portée, & qu'ils eussent en mêmetemps le plus grand intérêt de s'assurer de cette prétendue sas brication.

Et comment, en effet, pourroiton regarder ces Livres comme supposés? Il ne saut que les considérer dans eux-mêmes, pour se convaincre qu'ils n'ont pu l'être. Je ne veux passeulement parler de cette

Nota. Un Docteur de Sorbonne vient de donner, sur l'authenticité des livres Saints, un ouvrage aussi solide que prosond, dont je ne puis trop recommander la lecture,

(69)

simplicité de style, de ce ton de naïveté & de franchise qui regne dans le récit que font nos Evangélistes (& singuliérement sur le fait de la Résurrection) jusqu'à ne pas même dissimuler l'ignorance, la grossiéreté, les foiblesses, & l'incrédulité même des Apôtres sur ce point: mais surtout de cette précision admirable avec laquelle ces Ecrivains facrés nous décrivent les circonftances qui ont accompagné ce grand événement; jusqu'à nommer les personnes, les temps & les lieux où elles se sont passées. Circonstances sur lesquelles il eût été d'ailleurs si aisé de les confondre, s'ils avoient voulu en imposer; puisque la plupart s'étoient passées publiquement, & à la face d'une foule de personnes qui vivoient encore dans le temps qu'ils écrivoient. Cependant quelques variées que sussent ces circonstances, on ne les voit point varier eux-mêmes dans le récit qu'ils nous en font: ou du moins s'il se trouve quelque différence entr'eux à cet égard, il est certain qu'elle ne porte jamais sur des circonstances essentielles, telles que celles qui regardent le temps, le lieu, & la maniere dont cette Résurrection s'est opérée, & devoit s'opérer suivant les prédictions que Jésus-Christ en avoit faites lui-même; mais tout au plus sur des circonstances purement accessoires, comme celles qui concernent le nombre des Apparitions, le nombre des Anges, celui des Maries, & autres semblables, dont la fausseté ne pourroit porter aucune atteinte à la vérité du fait de la Résurrection en lui-même; & qui au contraire sont telles, que quand

(71)

même les Evangélistes seroient tombés en quelques contradictions sur ce point, (ce qui n'est pas comme il vient d'être démontré entr'autres dans deux sçavans Ouvrages Anglois, qui ont paru successivement sur cette matiere) (1); ces contradictions même seroient autant de nouvelles preuves de la vérité de cette même résurrection, en ce qu'elles écarteroient absolument toute idée de fraude & de collusion entre ces Ecrivains sacrés, dans le récit qu'ils nous en ont fair.

Mais quel nouveau degré d'au-

⁽¹⁾ Le premier est de M. Sherlock, Evêque de Londres, sous le titre des témoins de la résurrection de Jésus - Christ, & imprimé en 1753. Le dernier, du Chevalier Gilbert West, sous le titre d'observations sur l'histoire, & les preuves de la résurrection de Jésus - Christ, imprimé en 1757.

torité n'ajoute pas à l'Argument tiré de la forme de ces Livres, celui qui résulte de la qualité même de ces Ecrivains facrés, & de la conduite qu'on leur a vu tenir en conséquence? Je veux dire, quand on confidere d'une part, que les Auteurs de ces mêmes Livres se trouvent du nombre des témoins de la résurrection de Jésus-Christ, & qu'ils ne nous rapportent à cet égard que ce qu'ils ont vu par eux-mêmes; & de l'autre qu'ils ont, comme les autres témoins, scellé de leur propre sang la vérité de ce qu'ils nous ont raconté de ce fait capital; & même qu'ils ont donné des preuves si éclatantes de leur conviction par les sacrifices généreux qu'ils ont faits de leur biens, de leur liberté, & de leurs vies pour la défense de cette même vérité, qu'ils ont entraîné celle

(73)

celle d'une infinité de personnes qui se sont fait martyriser à leur exemple, & sur la soi de ces mêmes Livres qu'ils leur ont transmis.

Ainsi, quand nous n'aurions d'autre preuve, comme nos Novateurs le supposent, de la vérité du témoignage des Apôtres & des Disciples sur le fait de la Résurrection de Jésus-Christ, que celle que nous fournit l'authenticité des Livres saints; nous pourrions dire avec assurance, que cette preuve seroit seule suffifante pour déterminer absolu-ment notre créance sur ce point. Mais nous n'en sommes réduits là. L'objection qu'ils nous font à cet égard, est d'autant plus gratuite de leur part, qu'ils ne peuvent ignorer que nous avons sur ce point une foule d'autres preuves également ins contestables.

(74) Er d'abord, je pourrois leur op-poser la *Tradition* la plus constante, qui s'est perpétuée jusqu'à nous par le moyen des Fidèles, qui n'ont cessé d'habiter & de fréquencer les lieux où s'est opéré ce grand miracle sur la réalité duquel ils avoient tant d'intérêt de ne point se tromper. Tradition confacrée d'ailleurs par les Ouvrages de nos plus anciens Auceues, où il est fair mention des mêmes circonstances que celles rapportées dans nos Livres saints, fans qu'ilsaient essuyé à cet égard aucune contradiction de la part des Auteurs Payens. Loin delà, nous voyons, que parmi ces derniens, ceux même qui se sont montrés les plus acharnés contre la Religion de Jésus-Christ, n'ont purs'empêcher de reconnoître la vériné de la Résurrection; & qu'ils se sont seulement retran(75) chés à soutenir qu'elle ne s'étoie opérée que par la vertu de la Negromancie: ce sont entr'autres les expressions de Julien, de Celse, & de Porphire. * Je pourrois encore, à l'appui s. Cyrille de cette même tradition, leur lieu, liv. 6. opposer les Reconnoissances par-aus contre Cal-ticulieres des Juiss. Je ne veux se, liv. s. pas parler seulement de cet aveu tacite qui réfulte de l'impossibilité absolue où ils se trouvent; de justifier le prétendu enlévement du corps de Jesus-Christ, qu'ils imputent aux Disciples à égard: mais des aveux formels, qui leur sont échappés, soit dans leur Talmuds, où ils conviennent, comme nous l'avons dit, de la vérité de la Résurrection, qu'ils attribuent seulement, de même que les Payens dont nous venons de parler, à la vertu de la Negromancie: foit dans leur pro-

D ii

pre Histoire: je veux parler surtout de ce fameux passage de Josephe, où il rend le témoignage le plus precis à la vérité de cette même Résurrection, en convenant que Jésus-Christ étoit apparuvif à ses Disciples le troivoyez fieme jour après sa mort *. Je antique qu'on a

11. 3.

Judaiques, voulu faire de ce passage en ces derniers temps, en supposant qu'il avoit été intercale après coup. Mais je sais aussi que cette Critique a été réfutée de la maniere la plus solide par nos Docteurs, qui ont démontré l'exiftance de ce passage dans les plus anciennes Editions, qui soyent connues de ce même Historien. Au reste, je me crois d'autant plus dispensé d'entrer dans aucune discussion à cet égard, que je gourrois convenir de cette supposition, sans que pour cela

(77)
nos ennemis puissent en tirer aucun avantage contre la vérité de la Résurrection; en ce qu'ils seroit toujours vrai de dire que le silence que cet Historien auroit gardé sur un fait aussi important, qui faisoit alors tant de bruit, & qui venoit de se passer tout recemment dans le temps même qu'il écrivoit *, ne pourroit être né; ou 4 regardé que comme une preuve ans après la de la conviction intime où il étoit J. C. de la certitude de ce même fait.

Je pourrois encore ajouter à . toutes ces preuves l'argument victorieux qui résulte de ce que le fait dont il s'agit s'étant passé à Jérusalem, & n'ayant pu conséquemment avoir d'autres témoins que les Apôtres, ou les Juifs; la fausseté démontrée du témoignage de ceux-ci, doit entraîner nécessairement la vérité de celui des premiers, qui leur est absolument contraire.

Mais enfin sune derniere preuve, que je vous ai annoncée, Madame, comme devant mettre le complément à toutes celles que je vous ai rapportées jusqu'ici; je la puise dans les Evénemens merveilleux qui ont suivi cette Résurrection; ou plutôt dans l'accomplissement des prédictions faites par Jéfus-Christ sur les Evénemens qui devoient confirmer la vérité de ce grand miracle. Preuve d'autant plus décisive, en effet, que la réalité notoire de ces Evenemens sert en mêmetemps à confirmer l'authenticité des Livres saints, où ces Evénemens se trouvent annoncés longtemps avant qu'ils soyent arrivés. ... En effet, tel est notre avantage sur ce point fondamental de notre Religion, que tout ce qui peut concourir à établir la certitude d'un fait, je veux dire

les circonstances qui l'ont accompagné, précédé, & suivi, se réunissent également pour dé-montrer celui de la Résurrection auquel elles viennent toutes aboutir comme à leur centre. Nous venons de remarquer celles qui ont accompagné ce fait merveilleux, d'après le témoignage qu'en ont rendu les Apôtres & les Disciples, & qu'ils ont scellés de leur propre sang. Nous avons rapporté plus haut celles qui l'ont précédé, en faisant voir l'entier accomplissement des Prophéties dans la personne de Jésus-Christ, comme Messie, & Fils de Dieu. Il ne nous reste donc · plus, pour porter la démonstration de cette vérité jusqu'au dernier degré d'évidence dont elle puisse ctre susceptible, qu'à parcourir avec la même rapidité les circonstances particulieres qui D iv

ont fuivi, & qui, d'après les prédictions de Jésus-Christ, devoient suivre cette même Résurrection, pour prouver qu'il étoit Dieu lui-même.

En effet, les mêmes Livres, qui nous annoncent & nous décrivent les circonstances qui devoient précéder & accompagner la Résurrection de Jésus-Christ, nous apprennent aussi celles qui devoient la suivre. Or parmi ces dernieres, nous en remarquons de deux sortes: les unes qui se sont passées immédiatement, ou dans des temps voisins de la Résurrection; les autres qui se sont passées long-temps après, & qui ne devoient se vérisier que par la succession des temps.

Dans la premiere classe je crois devoir placer d'abord le *Chan*gement subit, que cette Résurrection opéra sur les Apôtres

& Disciples, en les transformant tout-à-coup, de lâches & timides qu'ils étoient pendant la vie de Jesus-Christ, en des hommes intrépides, fermes & inébranlables, jusqu'à braver les tourmens & la mort même, depuis qu'ils l'eurent vu ressuscité: & cela, dans un temps où ils n'auroient plus rien eu à craindre, ni à esperer de sa part, s'ils ne s'étoient pas tenus aussi assurés de cette Résurrection que de leur propre existence. Je crois devoir placer encore dans la même classe la Conversion de plusieurs milliers de Juis & de Payens*, que pro-actes duisit dans ces premiers instans apôtres, la Prédication du Chef de ces mê- chap. 2. v. mes Apôtres. Conversions d'au-4, v. 4. tant plus merveilleuses en effet, que s'étant opérées à Jérusalem, dans le lieu même où venoit de s'opérer la Résurrection, l'on peut $\mathbf{D} \mathbf{v}$

regarder par conséquent comme autant de Témoins particuliers de cette Résurrection, ceux sur lesquels ces Conversions se sontopérées, en ce qu'ils étoient à portée de vérisser par eux-mêmes, ou d'après le rapport des Soldats qui avoient gardé le sépulchre, la plupart des saits qui seur étoient attestés par les Apôtres.

Mais, en parlant des Converfions merveilleuses qui s'opérerent dans ces premiers temps, pourrois-je passer ici sous silence celle qui a été la source d'une infinité d'autres? La conversion de ce grand Apôtre appellé par excellence l'Apôtre des Gentils & qui pourroit aussi être appellé l'Apôtre de la Résurrection, par le zèle enslammé qu'il a fait paroître pour répandre & publier ce grand miracle; jusques-là mê-

me qu'il l'a confirmé, comme les autres Apôtres, par l'effusion de son sang; parce qu'il en avoit eu, comme eux, une connoissance personnelle. C'est luimême qui nous l'apprend dans l'une de ses Epîtres aux Corinthiens'*, ou après leur avoir dit «qu'il leur avoit donné en dépôt »ce qu'il avoit lui-même reçu: · savoir, que Jésus-Christétoit ref-»suscité le troisieme jour, selon »les Ecritures; qu'il avoit apparu Ȉ Céphas, puis aux onze Apôstres, ensuite à plus de cinq cens »Freres assemblés, dont il y en »avoit encore plusieurs de vivans. Il ajoute enfin, & après tous les «autres, ils'est fait voir à moi qui »ne suis qu'un avorton....

D vj

⁽¹⁾ Voyez Premiere Epitre, 15, verset

Voyez aussi les actes des Apôtres, ch. 9 & 22, ou l'histoire de cette conversion se trouve rapportée.

Peut-on ne pas ajouter foi à untémoignageaussi précis? quand on considere d'ailleurs les circonstances merveilleuses qui ont accompagné cette Conversion, & qui sont telles qu'on ne peut s'empêcher de la regarder comme l'effet de la conviction la plus intime où il étoit de la vérité de la Résurrection de Jésus-Christ. Car enfin, quel autre motif auroit pu le déterminer? L'on ne peut dire sans doute qu'il y ait été excité par des vues d'ambition, puisqu'en embrassant la cause de Jésus-Christ, il quittoit tout ce qui pouvoit le flatter du côté des honneurs & des félicités mondaines, pour se livrer aux humiliations & à l'opprobre. Ce n'étoit point non plus par inté-ret, puisqu'il se mettoit par-là dans le cas de renoncer à tous les biens de la fortune, pour

s'exposer au plus entier dénue ment. Encore moins peut-on dire qu'il y ait été porté par un mouvement d'affection naturelle pour Jésus-Christ, dont il étoit au contraire l'ennemi le plus déclaré, jusqu'au point de se charger des ordres que les Juisslui avoient donnés d'aller le persécuter à Damas dans la Personne de ses Disciples. Seroit-ce donc par l'esfet d'une foiblesse d'esprit? Mais il n'y a qu'à voir les Ouvrages qui nous restent de ce grand Homme, pour se convaincre de la force & de l'élévation de son génie. Qu'est-ce donc, encore une fois, qui a pu produire dans lui un changement aussi subit & aussi extraordinaire? Si ce n'est cette vertu divine dont il ressentit, comme il nous le dit lui-même *, des effets si mer- aces yeilleux qu'ils passent tout en- chap. a.

tendement, & toute expression humaine: si ce n'est ce miracle éclatant qui s'opéra sur lui près de Damas; Miracle dont la vérité peut d'autant moins être contestée, qu'indépendamment de la preuve qu'il nous en a donné lui-même en scellant de son sang le témoignage qu'il a rendu à cet égard; l'on sait d'ailleurs qu'il s'en est conservé depuis ce tempslà une tradition des plus conftantes dans cette même Ville, où il y a encore actuellement une porte appellée du nom de ce grand Apôtre.

Il ne faut donc pas s'étonner si, comme nous l'avons dit, cette conversion en a entraîné une infinité d'autres; & si elle a servi de principal motif à celle qui s'est opérée, dans ces derniers tems, * Milord sur un fameux Déiste Anglois*,

LicheRhon. lequel s'est fait gloire de le pu-

blier ainsi, dans un excellent Ouvrage qui a paru depuis peu sous son nom.

A l'égard de la seconde Classe, qui regarde les Evénemens qui se sont vérissés dans la suite des tems, je la réduis d'abord à ces trois principaux, dont le développement me donnera lieu d'en relever plusieurs autres qui ont été eux mêmes une suite de ceux-ci: savoir, l'Etablissement de la Religion de Jésus-Christ dans toute la Terre, la Réprobation des Juiss, & la perpétuité des Vicaires de Jésus-Christ dans la personne des Pontifes de Rome.

Permettez, Madame, que j'insiste particuliérement sur les événemens de cette derniere espèce; parce que nous n'avons pas seulement l'avantage d'en puiser la preuve, comme celle des précé-

dens, dans les Livres saints, & dans la tradition la plus constante; mais nous avons encore celui d'en être, pour ainsi dire, les témoins oculaires, par les monumens authentiques qui en subsistent encore parmi nous: avantage que n'ont pas eu nos premiers Peres dans la foi. C'est ainsi, qu'au lieu de présenter, comme font nos Docteurs, ces mêmes événemens comme autant de preuves de la vérité de notre Religion en général, je les propose ici comme autant de preuves particulieres de la vérité de la Réfurrection de Jéfus-Christ, dont ils devoient être la suite, ainsi qu'il l'avoit prédit lui-même d'après les Prophetes. » Il falloit, dit-il à ses Apôtres, » dans une de ses apparitions devoyez » puis sa Résurrection*, il salloit

^{3.} Luc, en. 24, verset » que tout ce qui a été écrit de » moi dans la Loi de Moise, dans

» les Prophetes, & dans les Pseau» mes, fût accompli...Il falloit, se» lon qu'il est écrit, que le Christ
» souffrît, qu'il ressuscit le troi» sieme jour, qu'on prêchât en
» son nom la pénitence des pé» chés à toutes les Nations, en
» commençant par Jérusalem...»

Je commence donc par l'établissement de la Religion de Jésus-Christ, parce que ce sut, en esset, le premier soin dont s'occuperent les Apôtres, après ce changement merveilleux que la Résurrection opéra en eux.

Je ne puis d'abord considérer cette grande entreprise, sans faire ici deux réflexions générales, qui m'ont toujours frappé, & qui ne vous auront pas sans doute échappé, Madame: l'une, qu'avant les Apôtres de Jésus-Christ, personne n'avoit encore osé tenter de renverser l'Idolâtrie, quoi-

qu'il y en eût plusieurs, parmi les Philosophes Payens, qui la méprisoient ouvertement, tels que Socrate & Platon: l'autre, qu'il n'y a que la Religion sainte que nous professons, qui ait la vertu singuliere d'animer ses Sectateurs d'un zèle assez ardent pour chercher à la répandre, jusqu'à leur faire parcourir l'Univers, dans la seule vue de la faire embrasser.

Aussi voit-on que c'est la seule, dont son Auteur ait chargé spécialement de ce soin ceux à qui il a confié le dépôt de sa Doctrine. » Allez, dit Jésus-Christ à ses » Apôtres, lorsqu'il étoit sur le voyez s. » point de les quitter, allez par v tout le Monde, & prêchez l'E-» vangile à tous les Hommes.» Voyez 3. Voilà quelle fut la mission qu'il

Marc, ch. verser leur donna. Voici quelles furent les promesses dont il l'accompa-

gna. - Je serai avec vous, leur

(91)

» dit-il, jusqu'à la consommation » des siécles... Au reste, les hommes vous chargeront d'injures, vous Voyezs.
persécuteront, diront toutes sortes 16, vei et de mal de vous, & le tems va venir, que quiconque vous fera mourir, croira faire un sacrifice à Dieu... Mais réjouissez-vous, & faites éclater votre joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le Ciel... Enfin, quels devoient être les caracteres particuliers, auxquels ils pourroient reconnoître le fruit de leur misfion? Voici ce que leur ajoute à ce sujet leur divin Maître: La foi de ceux qui croiront en moi, sera suivie de ces miracles; ils chafferont les Démons; ils parleront des Langues qui leur étoient inconnues; ils toucheront les serpens, & boiront les poisons sans péril; ils guériront les malades ...&c.

Or est-il, en effet, aucune de ces prédictions que l'événement n'ait parfaitement justifié? Que je me plais, Madame, à me représenter ce moment précieux de ma Religion, où ces Serviteurs fidèles se mettent en devoir d'exécuter ponctuellement les ordres de leur Maître, en se distribuant entr'eux toutes les parties de l'Univers, pour y prêcher sa Résur-rection dont ils avoient été les témoins! C'est ici, où je ne puis * voyez qu'admirer, avec Saint Paul *, ce epire pre-miere aux trait particulier de la divine Procorinth char, vidence, qui a choisi ce qu'il y a d'insensé dans le monde, pour confondre les sages; ce qui est foible selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de fort; ce qu'il y a de méprisable dans le monde, & ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand; asin que nul homme ne se glorisie devant Dieu....

(93) Quelle entreprise, en effet, que celle que ces Ouvriers Evangéliques ofent tenter! Quoi! de pauvres Pêcheurs, des gens grofsiers, ignorans, durs d'esprit, & qualifiés tels par celui même qui les charge d'aller prêcher sa Doctrine, entreprendre de porter cette même Doctrine jusqu'aux extrémités de la Terre, & de la faire embrasser par tout l'Univers! Et dans quel tems forment-ils ce projet? Dans le tems le moins propre en apparence pour l'exécuter. Dans le siécle le plus poli, & le plus éclairé qui fût jamais. Dans le siécle d'Auguste, où fleurissoient les plus grands Génies, les Philosophes les plus célèbres qu'aient jamais produit Rome & Athènes. Dans un tems sur-tout, où regnoient deux sortes de Religions, les plus opposées à celle qu'ils vouloient introduire, l'Ido-

lâtrie d'une part, d'autant plus difficile à déraciner, qu'elle n'avoit été inventée que pour flattet les sens & les passions: & le Judaisme de l'autre, suivant lequel le Messie attendu devoit être un Roi de gloire qui délivreroit les Juiss du joug des Romains, & suivant lequel il y avoit aussi des malédictions prononcées contre celui qui seroit suspendu sur le bois. C'est ce tems - là même que prennent ces Ouvriers Evangéliques, pour supplanter l'une & l'autre de ces Religions, par une nouvelle qui avoit pour Auteur un Homme - Dieu crucifié; qui proposoit à croire des Mystères incompréhensibles, une Morale des plus sévères; qui n'offroit, à ceux qui vouloient l'embrasser, que des croix & des humiliations.
Mais, avant que de pouvoir y

parvenir, à combien de croix, à combien d'humiliations ne devoient-ils pas s'attendre eux-mêmes, ces Envoyés de Jésus-Christ? Que de calomnies, que de persécutions n'avoient-ils pas à essuyer? Jésus-Christles leur avoit prédites, comme nous venons de le voir, & sa sainte Parole n'a pas manqué de se vérifier. Nous savons, d'après les Annales qui nous ont été conservées de ce tems-là par les soins des Auteurs, même Payens, qu'il n'est sorte d'opprobres & de crimes dont on ne les chargeat, pour rendre odieux aux Empereurs qui gouvernoient alors l'Univers; qu'on cherchoit à les rendre responsables de tous les malheurs publics; qu'on les accusoit, tantôt d'être des Athées, parce qu'ils n'admettoient aucun des Dieux qu'on adoroit dans les Temples; tantôt d'être des perturbateurs du repos public, parce qu'ils tenoient des assemblées secretes. C'est sur ces prétextes qu'on les envoyoit au supplice, qu'on les livroit aux tourmens les plus assreux que la Barbarie ait jamais pu inventer; tourmens qui leur devinrent même si familiers, qu'on n'appella plus dès-lors les Chrétiens, que Gens à sarmens,

* Sarmen. Gens à poteau *.

Et cependant, qui l'auroit cru? xii. Voyez · apolog. de Teruil ch. cette entreprise si hardie, disons mieux, si extravagante aux yeux de l'humanité, ces premiers Héros du Christia sime en sont venus à bout; & même avec un succès si rapide, que l'Empire Romain qui se croyoit lui seul tout l'Univers, n'étoit déja plus, de leur tems, qu'une simple portion de l'Eglise naissante; & qu'ils ont eu la consolation, avant que de mourir, d'entendre les Payens murmurer

murmurer de ce que leurs Temples étoient devenus déserts (1). Eh! comment y sont - ils donc parvenus? Est-ce par la force du raisonnement? Est-ce par l'esset de leur éloquence? Non, sans doute. Nous l'avons dit, les Apôtres ne s'amusoient pas à disputer, à philosopher: ils faisoient consister principalement leur science dans celle des faits dont ils avoient été les témoins. Et quels étoient ces faits? C'est que ce même Jésus-Christ crueisié,

⁽¹⁾ Voyez Tacite dans ses annales xv, n. 444, où il convient que « dans le tems » qu'il écrivoit, le christianisme s'éten- doit déia par-tout ».

C'est aussi le témoignage qu'en rend Pline dans sa lettre à Trajan, où il dit, en parlant de la Religion Chrétienne, « ce mal contagieux n'a pas seulement inp secté les Villes, il a gagné les Villages » & les campagnes ».

Voyez aussi le dialogue de S. Justin, n. 114, avec le Philosophe Tryphon.

qu'ils prêchoient, étoit ressuscité; c'est qu'il avoit prédit qu'il ressusciteroit; c'est, en un mot, qu'ils l'avoient vu depuis sa Résurrection. Ils ne se contentoient pas, comme nous l'avons dit, d'affirmer verbalement ces faits; mais ils les confirmoient encore par d'autres faits dont les Payens étoient eux-mêmes les témoins, & que Jésus - Christ leur avoit assigné, comme autant de preuves particulieres de la vérité de leur mission; savoir, d'une part, les Miracles qu'ils ont opéré au nom de ce même Jésus-Christ ressuscité; & de l'autre, le Martyre qu'ils ont enduré pour la défense de la vérité de cette même Réfurrection.

Al'égard des Miracles, ils sont si constant, & en si grand nombre, qu'on ne croit pas qu'il soit possible de les révoquer en doute.

Les Payens même n'ont ofé les nier; & ils ont seulement cherché à éluder les argumens qu'on vouloit en tirer contr'eux, en attribuant ces Miracles, comme ceux de Jésus-Christ, à des opérations magiques. * Mais, sans nous arrê- voye ter à réfuter des objections aussi dial. de pitoyables, qu'avons-nous be-Philipatris. soin d'autre preuve, pour confondre nos Incrédules sur ce point, que cet argument sans réplique que leur fait Saint Augustin, lorsqu'il dit que, «pour pouvoir contester la vérité de ces Miracles, il faudroit supposer un »plus grand Miracle encore, qui »seroit qu'une Religion telle que »la nôtre eût pu s'établir sans Miracles. »

Pour ce qui concerne les Martyrs, l'on ne croit pas non-plus, qu'il foit besoin de rappeller ici les preuves incontestables que E ij

nous avons de l'accomplissement de cette derniere partie de la prédiction faite par Jésus-Christ à ses Apôtres, en leur donnant sa mission. Indépendamment des monumens authentiques, qui nous en restent dans les Actes des Martyrs, recueillis par S. Pionius, & dans ceux dressés par les payens mêmes qui sont connus sous les noms d'Actes Présidiaux **. L'on ne

voyez d'Actes Présidiaux **. L'on ne les actes des Martyrs de voit pas que jamais aucun Au-D. Ruinard. teur, se soit avisé d'élever le moindre doute à ce sujet. Tacite

** Voyez en convient lui-même *, & fait fes annales. le détail des affreux supplices qu'on leur sit soussir , sous le règne de Néron, sous le prétexte qu'ils étoient coupables de l'incendie qui venoir d'arriver dans Rome, quoiqu'ils ne fussent pas, ajoute cet Auteur, tant convainques de ce crime, dont on les acides

cusoit, que de la haine du genre humain... C'est aussi au sujet de cette ardeur extraordinaire pour le Martyre, que Pline, dans sa Lettre à Trajan, appelle les Chrétiens, gens d'une opiniâtreté invincible... que Marc-Aurèle, dans fes Réflexions Morales*, les compare à une troupe armée à la legère... & qu'enfin Julien dit, en parlant d'eux, qu'ils couroient au Martyre, comme les abeilles à leurs ruches.... C'est ainsi, qu'à l'exemple des Apôtres & des Difciples, l'on voyoit des milliers de personnes, de tout âge, de tout sexe, & de toute Nation, aller au-devant des supplices. C'est ainsi, que la mort, ce principe fatal de la destruction pour toute société, n'a fait que multiplier de plus en plus les Disciples de Jésus-Christ, & servir de semence au guis Mar-Christianisme*, pendanttrois sié-men chris.

E iij

cles de persécutions, sous les Empereurs Payens.

IIne faut pas croire cependant, que ces persécutions aient été absolument sans aucun relâche. Difons-le à l'honneur de l'humanité, ce ne fut que sous les Empereurs les plus cruels & les plus dépraves dans leurs mœurs, tels que les Neron, les Domitien, les Héliogabale, &c. qu'on a vu couler aussi abondamment le sang de nos premiers Martyts. Nous voyons, au contraire, que ceux de ces Empereurs, qui ont passe pour les plus humains & les plus sages, comme les Trajan, les Antonin, les Marc - Aurèle, les Alexandre-Sévère, & les Adrien, frappés de la candeur & de l'innocence des mœurs de ces premiers Chrétiens, & sur-tout de la soumission parfaite qu'ils marquoient aux ordres émanés de leur autorité, dans tout ce qui n'intéressoit pas leur Religion, les ont laissé respirer tranquillement, pendant presque tout le tems de leur règne.

A l'égard de Trajan, l'on sait que ce qui l'appaisa principalement sur le compte des Chrétiens, fut la Lettre de Pline, dont nous venons de parler, où, en rendant compte à cet Empereur, de la commission dont il l'avoir chargé, de faire des informations fur la conduite des Chrétiens, il leur rend entr'autres ce témoignage, « qu'ils étoient si soumis » aux Souverains, qu'ils cessoient »aussi-tôt leurs assemblées, dès » que l'Empereur les défendoit.... Nous avons aussi une Constitution de l'Empereur Antonin, adressée aux Etats d'Asie, * pour * Elle est rappor. par leur faire suspendre les persécu- Eus. His. tions contre les Chrétiens.

Quant à Marc-Aurèle, l'on

E iv

sait que ce qui le fit sur-tout revenir de la prévention qu'il avoit d'abord prise contr'eux, fut le Miracle opéré en sa faveur, par les prieres d'une Légion Chrétienne qu'il avoit dans ses troupes, & qui attirerent les foudres du Ciel contre ses ennemis; Miracle qui fit donner à cette Légion le nom de Fulminante, & duquel il reste encore une preuve subsistante dans l'Inscription qu'on voit sur la Colonne Antonine, à Rome. Suivant cette Inscription, le Miracle est attribué à Jupiter le Pluvieux. Suivant Dion Cassius*, Dien, ch. à un nommé Armuphis, grand Marc-Au- Magicien, qui étoit pour lors à la suite de Marc-Aurèle. Cet Auteur ajoute, que cet Empereur écrivit au Sénat, pour lui faire part de la victoire qu'il venoit de remporter, comme lui ayant été octroyée par la grace & faveur

(105)

fpéciale des Dieux... Mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'événement en a fait voir la véritable cause, par la cessation absolue des persécutions dans les derniers tems du règne de cet Empereur.

Enfin, pour ce qui concerne les Empereurs Alexandre, Sévère, & Adrien, nous savons, d'après les Auteurs qui ont écrit leurs Vies, & notamment Lampride, que l'un & l'autre de ces Empereurs furent tellement frappés du récit des merveilles qu'ils entendoient dire de Jésus-Christ, qu'ils voulurent le faire recevoir au nombre des Dieux, & lui bâtir des Temples.

Nous voici présentement à cette Epoque si flatteuse pour la Religion, à cet heureux instant, où, après trois siècles de persécution, la paix a été ensin ren-

(105)-

duc à l'Eglise, par le premier Em-pereur Chrétien. Peut-on ne pas mettre cet événement au nombre des preuves les plus fortes de la Résurrection de Jésus - Christ, si l'on remonte à la véritable cause d'une révolution aussi merveilleuse? Qui ne sait, en effet, qu'elle est dûe principalement à ce prodige éclatant, qui fut le présage de la victoire mémorable que le grand Constantin remporta aussitôt après sur le tyran Maxence, qui lui disputoit l'Empire du Monde: je veux dire, à l'apparition de cette Croix lumineuse, qu'on vit tracée sur le Firmament, avec ces mots: Tu vaincras en ce Signe. La vérité de ce fait extraordinaire, qui arriva en plein jour, & à la vue de tout un grand Peuple, nous est attestée de tant de manieres, qu'il n'est pas possi-ble de le révoquer en doute. In-

dépendamment des témoignages réunis de tous les Auteurs de ce tems-là, nous en avons encore des monumens subsistans, dans les Médailles frappées à cette occasion, & dans l'Arc Triomphal que le Sénat de Rome fit dresser à cet Empereur, en l'honneur de cette victoire, avec cette Inscription, qui nous est rapportée par Baronius (1): « Le Sénat, & le » Peuple Romain, a dédié cet Arc Triomphal à l'Empereur César - Flave - Constantin - Au-» guste, le très grand & pieux, » le Libérateur de la Ville, & le ⇒ Fondateur de la Ville Romaine, » à cause que, par l'inspiration • de la Divinité, par la gran-

Ē vj

⁽¹⁾ Voyez Baronius, tom. 3, pag. 96. Voyez Eusebe, vie de Constantin, liv. 1, chap. 29 & 30. Voyez aussi Nazaire, son panégyriste. Panegyrici veteres, pag. 126. Tom. 3, pag. 96.

(108)

b deur de son courage, & par ses • justes armes, il a vengé la Ré-» publique dans un jour, & qu'il ► l'a délivrée du Tyran & de sa » faction.» L'on fait d'ailleurs. d'après Nazaire, dans son Panégyrique de cet Empereur, qu'il avoit à peine vingt-cinq mille hommes, contre Maxence qui en avoit plus de cent mille. Aussi la conduite qu'on vit tenir à ce Prince depuis ce tems-là, ne permet - elle pas de douter de la conviction intime où il étoit; qu'il ne devoit qu'à la protection du Ciel, & sur-tout au signe sacré de notre Rédemption, une victoire aussi inespérée. Je veux parler, non-seulement de ce fameux Edit, qu'il s'empressa de faire publier pour faire cesser l'usage du supplice de la Croix, & de l'attention qu'il eut de la faire respecter, en la portant lui(109)

même sur son Diadême; mais principalement des marques éclatantes qu'il donna de son zèle pour en augmenter le Culte, en concourant, comme il fit, à l'exécution du projet que conçut dèslors sa mere Sainte Hélène, de se rendre à Jérusalem, pour y faire la découverte de ce Bois précieux, sur lequel le Sauveur du Monde avoit fini sa vie mortelle: découverte à laquelle on sait qu'elle parvint par l'effet d'un autre Miracle non-moins éclatant que celui dont nous venons de parler, & qui nous est aussi attesté par une foule de monumens qui subfistent encore; je veux parler, sur-tout, des vestiges d'un grand nombre d'Eglises, construites sur les saints Lieux par les soins de cette Sainte Impératrice, en reconnoissance de cette double faveur du Ciel. Or, comme les dé(110) penses énormes qu'a dû coûter la construction des édifices aussi somptueux, & aussi multipliés, n'ont pu être, sans contredit, que l'effer de la puissance & de la libéralité d'un Empereur de l'Univers, tel qu'étoit Constantin, il faut conclure en même-tems des vestiges qui nous en restent, la certifude de l'un & l'autre des Miracles dont nous venons de parler. Je ne sais, Madame, si ce raisonnement sait sur votre esprit la même impression que sur le mien: mais je ne puis vous dissimuler que j'en suis tellement affecté, que quand j'aurois vu opérer sous mes propres yeux ces deux prodiges, je ne m'en tiendrois pas plus assuré que je le suis à la vue de ces monumens, auxquels ils ont donné lieu. Et pourquoi, après tout, n'en serions. nous pas aussi frappés que l'ont

été tant de grands personnages, qui vivoient dans des tems voisins de ces événemens, & qui étoient par conséquent plus à portée d'en démêler la véritable cause? Vous jugezbien, Madame, que je veux vous parler sur-tout, du grand Saint Jérôme, de cet homme non-moins admirable par la sublimité de sa science que par celle de ses vertus; de ce Pere de l'Eglise, qui contoit les Papes parmi ses Disciples, & à qui nous devons cette admirable Traduction de l'Ecriture, connue sous le nom de Vulgate. Oui, c'est ce grand homme, que le désir de voir par lui-même tout ce qu'il entendoit raconter des merveilles opérées sur les saints Lieux, & particuliérement de celles dont nous venons de parler, enflamma à tel poinr, qu'on le vit tout-à-coup quitter le sé[112]

jour de la premiere Ville du Monde, où il jouissoit de la considération la plus distinguée, pour venir fixer sa retraite dans l'Etable de Bethléem, où il n'avoit, au milieu des plus grandes austérités, qu'il n'a cessé d'y pratiquer pendant tout le reste de ses jours, d'autre consolation, que celle que lui inspiroit la vue de la Crêche où étoit né son Sauveur, & dans laquelle il a puisé sans doute ces lumieres célestes qui ont présidé à la composition de cette admirable Traduction, dont nous venons de parler. Devrions-nous, encore une fois, rougir de notre crédulité sur ce point, quand nous la voyons autorisée par un si grand exemple?

Mais, en parlant des prodiges éclatans, qui ont rendu la paix générale à l'Eglise, je ne dois pas oublier les triomphes particuliers (113)

qu'elle a remporté sur ceux qui ont voulu troubler cette paix dès ces premiers tems; je ne veux pas parler seulement ici de ces Philo-Tophes Antichrétiens, tels que les Celse, les Porphire, les Julien, & autres que j'ai cités en commençant; mais principalement des Ennemis qu'elle a vu s'élever dans son propre sein, je veux dire ces fameux Hérésiarques, qui ont osé l'attaquer dans son berceau, tels que les Nestorius, les Eutiches, les Arrius, les Manès, & autres, qui ont été foudroyés successivement par les Conciles, & par les Ecrits des SS. Peres, de maniere qu'il n'en reste plus aucun vestige.

Mais laissons là, pour un moment, les merveilles qui ont accompagné l'établissement de la Religion de Jésus-Christ chez les Gentils, & jettons un coup-d'œuil fur cette Nation qui l'a vu naître dans son sein; sur ce Peuple autresois si privilégié, si favorisé du Ciel, & qui a été appellé par cette raison le Peuple de Dieu. Voyons accomplir sur lui toutes les malédictions que Jésus-Christ avoit annoncé devoir être la suite de sa mort & de sa Résurrection.

En effet, l'Evangile nous ap-

* Voyez prend * que quelques jours avant
ch. 2, ver. sa mort, ce divin Sauveur jet33, & ch.
23, verset tant ses regards sur Jerusalem,
74.

s'attendrit jusqu'aux larmes sur le
fort de ce peuple ingrat, & qu'il
lui prédit alors tous les malheurs
qu'il alloit s'attirer, en se rendant coupable de sa mort, &
en demandant que son sang retombât sur lui & toute sa posté-

rité; qu'il lui annonce entr'autres, qu'avant que la génération

qui subsistoit alors, sut éteinte; sa Ville seroit entiérement ruinée & saccagée, son Temple détruit jusqu'à la derniere pierre; que ce qui échapperoit de ce Peuple à la fureur du Soldat, seroit errant & dispersé dans tout l'univers, & qu'il resteroit dans cet état jusqu'au moment marqué pour son retour à la connoissance de son Rédempteur.

Or est-il rien de tout cela que l'événement n'ait justifié à la Lettre? Nous savons, d'après leur propres Historiens *, que la pre- * Voyen miere partie de cette Prédic-historie des tion, qui concerne la destruc-Juiss. tion de leur Ville & de leur Temple, s'est exactement accomplie dans le temps marqué; puisqu'il s'étoit à peine écoulé trente années depuis la mort de Jésus-Christ, lorsque les Romains vinrent mettre le siège, & sacca-

gerent entiérement cette milérable Ville, sous les Empereurs Vespasien, & Tite. Ce qui s'exécuta même, comme l'on sait, d'une maniere si extraordinaire, que le dérnier de ces Empereurs qui consomma l'entreprise, ne put s'empêcher de convenir qu'il n'avoir été en tout cela que l'Agent * Josephe d'une main invisible *. Nous sa-de la guerre Juis, vons également, d'après les Auliv. 7, ch. teurs même Payens, que la Prédiction particuliere qui regardoit leur Temple, & suivant laquelle il ne devoit pas y rester pierre fur pierre, s'est encore confirmée depuis ce temps-là d'une maniere éclattante, par l'inuti-lité des efforts que sit l'Empereur Julien pour le faire reconf-truire, ou plutôt par le Miracle authentique qui s'opéra pour lors à la face de toutes les Nations rassemblées, & qui força

(117)

les Ouvriers employés à cette entreprise, d'y renoncer entiérement, après avoir fouillé jusqu'aux fondemens, & n'y avoir laissé, en esset, pierre sur pierre. Je ne vous rappellerai point ici, Madame, les circonstances merveilleuses qui accompagnerent cet événement. Vous avez vu sans doute la Dissertation excellente que M. Warburton vient de nous donner à ce sujet, où toutes ces circonstances se trouvent recueillies avec leurs preuves tirées d'une foule d'Auteurs contemporains, & de l'Historien même de cet Empereur*, qui tout Payen qu'il étoit Ammien n'a pu s'empêcher de les rappor-liv. 23. ter d'une maniere conforme au récit que nous en ont fait d'ailleurs S. Jean-Chrisostome, Theodoret, Ruffin, & Sozomene.

Quant à l'autre partie de la

Prédiction qui concerne la Dispersion des Juifs, outre l'aveu formel que ceux-ci n'ont pu s'em-pêcher de faire dans leur Tal-* Voyez mud *, que le Messie seroit une pierre de scandale pour les deux Maisons d'Israel, & un sujet de

de Baby-

des Juifs.

** voyez ruine à ceux qui habitent Jéru-Josephe de salem**. Outre les plaintes continuelles qu'ils font encore aujourd'hui dans leurs prieres, sur les malheurs qu'ils ont éprouvés depuis la mort de Jésus-Christ: Nous n'avons pas besoin, pour nous convaincre de l'accomplissement de cette Prédiction, de recourir. à la foi de l'Histoire, comme pour la précédente; puisque nous en avons la preuve encore subsistante sous nos propres yeux, & que nous avons même sur ce point, comme nous l'avons dit, un avantage particulier que n'avoient pas nos premiers Peres.

Quoi de plus étrange, en effet, que la conservation des gens de cette Nation que nous voyons encore subsister aujourd'hui depuis tant de siécles, sans avoir jamais pu trouver dès-lors aucun Souverain sous la protection duquel ils aient pu se ranger & se rassembler: ou plutôt, tandis que nous voyons au contraire que tous les Souverains de l'univers n'ont cessé de s'armer contr'eux, & d'employer leur autorité pour les exterminer, sans en avoir jamais pu venir à bout: tandis que toutes les Nations divisées d'ailleurs sur la Religion, se réunissent dans leur commune haine pour les persécuter, & semblent s'être donné le mot pour extirper le Judaisme. Nous ne trouvons plus en effet de traces du Paganisme qui regnoit, alors, je veux dire que les Dieux (120)

qu'on s'étoit formés dans ce temps-là, n'ont plus de culte ni d'adorateurs. Cependant la Religion Judaïque subsiste encore, après avoir resisté aux malheurs d'une longue captivité, & aux sureurs de la persécution la plus constante.

Mais, parmi les divers signes de la reprobation de ce Peuple, j'en trouve deux sur-tout qui m'ont toujours beaucoup frappé, l'un c'est la Multiplication prodigieuse de ce Peuple, qui, dans son origine, n'occupoit qu'une trèspetite portion de l'univers, & dont la plus grande partie des familles à du s'éteindre par le massacre horrible qui en a été fait en différens temps: multiplication qui est néanmoins devenue telle, qu'il n'est, pour ainsi dire, aucun coin de l'univers où il ne s'en trouve aujourd'hui: & cela

cela, tandis que je vois, d'un autre côté, qu'il ne subsiste plus aucune des autres Nations, infiniment plus nombreuses, qui fleurissoient dans ce même temps là. L'autre; c'est la Durée de l'Exil de ce Peuple depuis plus de 17 siécles. Nous voyons, en effet, d'après sa propre Histoire, que de toutes les Captivités qu'il avoit essuyées auparavant en punition de ses crimes, notamment celles d'Egypte, & de Babylone, il n'y en a eu aucune qui ait duré plus de soixante - dix, à quatre-vingts ans: & encore faut-il remarquer en même-temps que les crimes, qui y avoient donné lieu, étoient des plus graves, puisqu'il ne s'agissoit rien moins que de l'Idolâtrie; & que d'ailleurs quelques dures que fussent ces captivités, elles ne l'étoient point tellement, qu'ils fussent privés de la liberté F

de s'assembler entr'eux, de saire des sacrifices dans leurs Temples, & même d'être jugés par leur propres Juges, comme nous en avons un exemple fameux dans l'Histoire de Susanne. Cependant, voici plus de 17 siécles que dure l'exil dont il s'agit; & qu'il s'exerce avec encore plus de rigueur que les précédens, puif-qu'on leur a ôté jusqu'à la liberté d'avoir des Sacrificateurs, & des Juges. Il faut donc, (& c'est ici la conséquence accablante à laquelle ils ne peuvent trouver de réplique), il faut donc qu'ils ayent commis un crime encore plus grand que celui de l'Idolâ-trie; & ce crime, quel pourroit-il être? sinon celui du Déicide.

Mais, avant que de finir un article aussi intéressant pour notre Religion, je ne dois pas omettre un trait qui fait infiniment

(123)

honneur à la Nation Angloise, & qui ne sert qu'à confirmer de plus en plus la vérité de la Prédiction dont nous venons de parler. Tout le monde a su la nouvelle tentative que les Juifs ont faite, il y a quelques années, auprès du Ministere Anglois, pour se faire admettre, moyennant des sommes immenses qu'ils offroient, à la participation des droits de Cité. Mais l'on a su ausi, en même-temps, que cette tentative a totalement échouée, par l'effet du soulévemeut général duPeuple, contre le Bill qu'ils avoient d'abord surpris à ce sujet.

Nous voici, enfin, à ce grand Evénement, par lequel se terminent les Prédictions que Jésus-Christ a faites à son Eglise, lorsqu'il lui a promis de rester avec elle jusqu'à la consommation des (124)

siécles. C'est aussi celui qui met le comble à l'évidence des preuves de sa Résurrection, puisqu'il l'a prédit comme en devant être la suite. Je veux parler de la Succession non interrompue de ses Vicaires sur terre, dans la personne des Souverains Pontises de Rome, à commencer par le Ches de ses Apôtres.

Permettez, Madame, que je m'arrête sur cette derniere preuve, avec d'autant plus de complaisance, qu'en même-temps que nous avons l'avantage d'en être les témoins oculaires, comme de la précédente, elle sert a assurer le triomphe particulier de l'Eglise Romaine, à laquelle nous avons le bonheur d'être attachés.

Que je me plais, en effet, à contempler un monument aussi prétieux qui nous reste de l'accomplissement de cette Parole

divine, par laquelle Jésus-Christ a marqué pour Chef de son Eglise l'un des premiers Témoins de sa Résurrection, celui de ses Apôcres qui la publia le plus hautement, & avec tant de force & de véhémence, qu'il convertit, par ses deux premiers sermons, jusqu'à actes des 8000 personnes : celui aussi, qui Apôtres, s'étoit d'ailleurs le plus distingué 40, & ch. dans les différentes épreuves où ce divin Maître avoit mis son zèle & fon attachement pour lui. Je veux parler sur-tout de ces trois endroits remarquables de l'Evangile, où nous voyons que Saint Pierre fit éclater éminemment ces trois vertus fondamentales de notre Religion, qu'on appelle Théo. logales: savoir, en I.er lieu sa Foi, lorsque Jésus-Christ ayant interrogé ses Apôtres sur ce qu'ils pensoient de lui; Saint Pierre fut celui qui rendit l'hommage le F iii

(126)

plus formel à sa Divinité, en lui disant qu'il le croyoit le Christ, *s. Math. le fils de Dieu *: hommage qui rieux de la part de son Maître, «qu'il étoit bienheureux, puisque nce qu'il disoit lui avoit été révélé, non par la chair & par le sang, mais par le Pere qui étoit dans »le Ciel...& qu'il étoit cette pierre »fur laquelle il bâtiroit son Eglise, »& que les portes de l'Enfer ne » prévaudroient point contr'elle. ...2° L'Espérance, lorsque Jésus-Christ lui ayant demandé s'il vouloit l'abandonner, comme avoient fait ses autres Disciples; à Qui irions-nous, Seigneur, lui répond aussi-tôt Saint Pierre, vous avez les paroles de la vie S. Jean: éternelle ... 3° Enfin, la Charité: chap. 6. lorsque Jésus-Christ lui ayant demandé par trois fois différentes s'il l'aimoit plus que ne faisoient

les autres Apôtres; Saint Pierre s. Jean, l'en assura autant de fois, & le chap. 21. fit même avec une forte d'impatience sur la troisieme question, parce qu'il la regardoit comme superflue. Mais l'événement fit ⁷ bientôt voir qu'elle ne l'étoit pas, puisque ce fut à la suite de cette derniere réponse, que le Sauveur du Monde, qui jusqu'alors s'étoit contenté de lui dire de paître ses Agneaux, c'est-à-dire, les simples Fidèles, lui assigna enfin la primauté sur les Pasteurs même chargés de la conduite des Fidèles, en lui disant de paître ses Brebis... L'on remarque aussi que ce fut à cette occasion que Jésus-Christ lui prédit le genre de mort qu'il devoit endurer, & qu'il a enduré en effet, pour justifier la vérité de la Mission qu'il avoit reçue de ce divin Maître.

F iv

On sait, au reste, que ce sur d'après cette Mission particuliere que ce Ches des Apôtres s'étant rendu à Rome, pour y planter la Croix au lieu même où regnoient principalement les Idoles, & pour établir son siège sur le Thrône des Césars, il y est essetivement parvenu, & avec tant de succès que, depuis sa mort, la même Religion qu'il y a apportée, s'est soutenue, & s'est perpétuée dans la personne de ses successeurs, jusqu'au Pape qui tient actuellement le saint Siège.

Oui Rome, malgré les révolutions de toute espece que cette Capitale du Monde a éprouvé du côté de sa Domination temporelle, jusqu'à devenir successivement la proie de toutes les Nations, même Barbares; Rome, depuis plus de dix-sept siécles

que Saint Pierre y a établi son Siége Pontifical, n'a éprouvé aucune espece de changement dans fon Gouvernement Spirituel: & cela (remarquez Madame) tandis que de toutes les Dominations qui fleurissoient dans ce temps-là, il n'en subliste plus aucune; & que même de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, il n'en est point dont l'ancienneté remonte àbeaucoup près aussi loin, que celle des Pontifes de Rome. Encore une fois pourrions-nous le croire, si nous ne le voyions de nos propres yeux? que, malgré des siécles de persécutions, pendant lesquels la plupart des successeurs de S. Pierre ontsoussert jusqu'à la mort même, pour la conservation de ce dépôt sacré qui leur avoit été confié: malgré les schismes: malgré cette foule de Sectaires, qui se sont élevés danssonsein, cettesainte Religon,

.Digitized by Google

qu'ils nous ont transmis, n'a rien perdu jusqu'ici de ses avantages; elle est toujours demeurée intacte, toujours ferme, inaltérable dans sa Doctrine, & telle en un mot qu'elle est sortie des mains de son divin Auteur. C'est ainsi que, comme ouvrages des hommes, ces Monstres de rébellion en ont éprouvé les vicissitudes. C'est ainsi, qu'on les avu successivement se bouleverser les uns sur les autres, tellement qu'il ne reste plus aucun vestige des premieres erreurs qui ont infesté l'Eglise. Il en a été d'elles, comme de celles qui les ont suivies, & qui les suivront, elles ont été & seront consumées par le temps, comme de vieux vêtemens *.

* Sicut vestimentum veterascent, ps.

Vous voyez donc, Madame, que j'avois bien raison de vous dire, en commençant, que bien loin d'être effrayé des nouvelles attaques, qui sont livrées aujourd'hui à notre Religion, rien ne devroit être sans doute plus capable d'ébranler notre foi, que de voir arriver les choses autrement qu'ellesne sont à cet égard; puisque nous n'aurions pas l'avantage de voir l'accomplissement des prédictions de son divin Auteur sur les combats continuels qui devoient accompagner & suivre son établissement. Avantage précieux, où nous trouvons par conséquent, autant de motifs particuliers de consolation & de confiance, qui ne nous permettent pas de balancer un instant, nonseulement à la préférer à toutes les autres, cette sainte Religion; mais encore à la regarder comme la seule véritable, la seule essentiellement divine. Eh! Que pourrions nous craindre en effet? de nous livrer, sans réserve, à une Religion si noble & si ancienne dans son origine, si magnifique dans ses promesses; qui ne laisse rien à espérer, mais au contraire tout à craindre, pour ceux qui ne la croient pas; qui condamne toutes les autres, & qu'aucune autre ne condamne, & ne peut condamner, à cause de la sainteté de sa morale: à une Religion enfin, qui a vaincu tant d'obstacles, qui a subjugué les esprits dans le siécle le plus éclairé; qui a triomphé des Monarques les plus puissans de la Terre, sans armes, & sans secours visibles; qui a triomphé des supplices les plus cruels, & des ennemis les plus dangereux; qui a triomphé du tems même; & sur laquelle, en un mot, nous avons vu, & nous voyons encore tous les jours, se vérifier cet Oracle de son divin Auteur: «Le

» Ciel & la Terre passeront, mais » ma Parole demeurera éternelle-

ment.» *

Que j'aurois encore de choses Luc, c. 21. à vous dire, Madame, sur un si vaste sujet? mais il est tems que je finisse cette Lettre, que vous trouverez peut - être déja trop longue, parce que je ne vous y dis rien que vous ne sachiez aussibien que moi. Cependant, j'ai lieu de croire que vous m'excuserez d'autant plus volontiers, que je connois tout votre attachement pour une Religion que vous pratiquez si bien, & que vous connoissez aussi sans doute, ce plaisir si naturel, que l'on goûte à entendre parler de ce qu'on aime.

Je suis, avec respect,

Madame,

Votre, &c.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit, intitulé: Motifs de ma Foi en Jésus-Christ, par un Magistrat; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. En Sorbonne, le 28 Novembre 1775.

Signé, DUVOISIN.

PRIVILEGE DU ROI.

OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sieur ***, nous 2 fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui 2 pour titre : Motifs de ma Foi en Jesus-Christ, par un Magistrat, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission, pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Expofant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de trois années confécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrange e dans aucun lieu de notre obéissance: à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura fervi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Hue de Miromenil; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très - cher & féal Chevalier

Chancelier de France, le Sieur DE MAU-PEOU, & un dans celle dudit Sieur Hus DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses avans-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur foit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro , chartre normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le trenteunieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-quinze, & de notre regne le deuxieme. Par le Roi, en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

Registre' sur le Registre XX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No 358, fol. 73, conformément au Réglement de 1723, qui fait désenses, article IV, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de sournir à la susquite Chambre huit exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement, A Paris, ce 5 Janvier 1776.

Signe, LAMBERT, Adjoint.

De l'Imprimerie de la Veuve HÉRISSANT, Imprimeur du Cabinet du Roi; 1776.

LETTRE

DE NOTRE SAINT PERE LE PAPE

PIE VI,

à l'Auteur de cet Ouvrage.

PIUS, PP. fextus.

Pergratam nobis rem fecit ven. Frater Archiepiscopus Seleuciæ, Noster apud Christianissimum Regem Legatus, qui tuo nomine Nobis deserendum curavit Opusculum illud tuum, quod Motifs de ma Foi en Jesus-Christ, par un Magistrat inscriptum est. Nos quidem tibi plaudimus, & gratu-

LETTRE

DE NOTRE SAINT PERE LE PAPE

PIE VI,

à l'Auteur de cet Ouvrage.

PIE, PAPE, sixieme du Nom.

Notre cher Fils, salut....
Nous avons reçu, avec beaucoup de satisfaction, un petit Ouvrage, que le vén. Frere Archevêque de Seleucie, notre Nonce auprès du Roi très-chrétien, a pris soin de Nous envoyer de votre part, sous letitre de Motifs de ma Foi en Jésus-Christ, par un Magistrat... Nous vous applaudissons, & Nous vous félicitons de latrès louable entreprise que vous

lamur de pulcherrimo confilio quod suscepisti desendendæ Catholicæ Religionis adversus Scriptores nimis multos, quorum ingenia levitatis, impietatis, arrogantice plenissima, ad exfolvendas, Divinitatis metu, mentes hominum, his perditissimis temporibus, conversa sunt. Tu autem perge, ut cœpisti, tibique persuade in hujusmodi religiosis Monumentis conscribendis, cum apud homines recte sentientes, tum quod unice spectandum, apud Authorem nostræ Religionis Deum, magnam esse, & gratiam, & gloriam. Quod Nostrum est; Apostolica Benedictione te prosequimur, quam tibi, dilecte Fili, peramanter impertimur... Datum

avez formé de défendre la Religion Catholique, contre des Ecrivains, malheureusementtrop nombreux, dont les esprits pleins de légéreté, d'impiété, & d'arrogance, ne s'attachent, dans ces temps pervers, qu'à bannir du cœur des hommes, toute crainte de la Divinité. Continuez, comme vous avez commencé, & soyez bien persuadé que ces sortes de monumens confacrés à la Religion, en même temps qu'ils vous concilieront l'estime des hommes bien pensans, vous procureront un avantage, qui est le seul à considérer, beaucoup de grace, & de gloire auprès du divin Auteur de notre Religion. Quant à Nous, Notre cher Fils, Nous vous donnons Notre Bénédiction Apostolique, de tout notre cœur.... Donné à Rome, en notre Palais de Saint Pierre, aux Ides de Mai

Romæ, apud S. Petrum, Idibus Maii M. DCC. LXXVI, Pontificatûs nostri anno II.

Au dos est écrit: Dilecto Filio Muyart de Vouglans, Magni Confilli Confiliario.

Lutetiam Parisiorum.

PHILIPPUS BONAMICIUS, à latinis Litteris Sanctitatis Suz.

M. DCC. LXXVI, la deuxieme année de notre Pontificat.

Au dos est écrit: A notre cher Fils Muyart de Vouglans, Confeiller au Grand-Conseil. A Paris.

PHILIPPE BONAMICIUS, Secrétaire de S. S. pour les Lettres latines.